



Lire et Ecrire
Wallonie

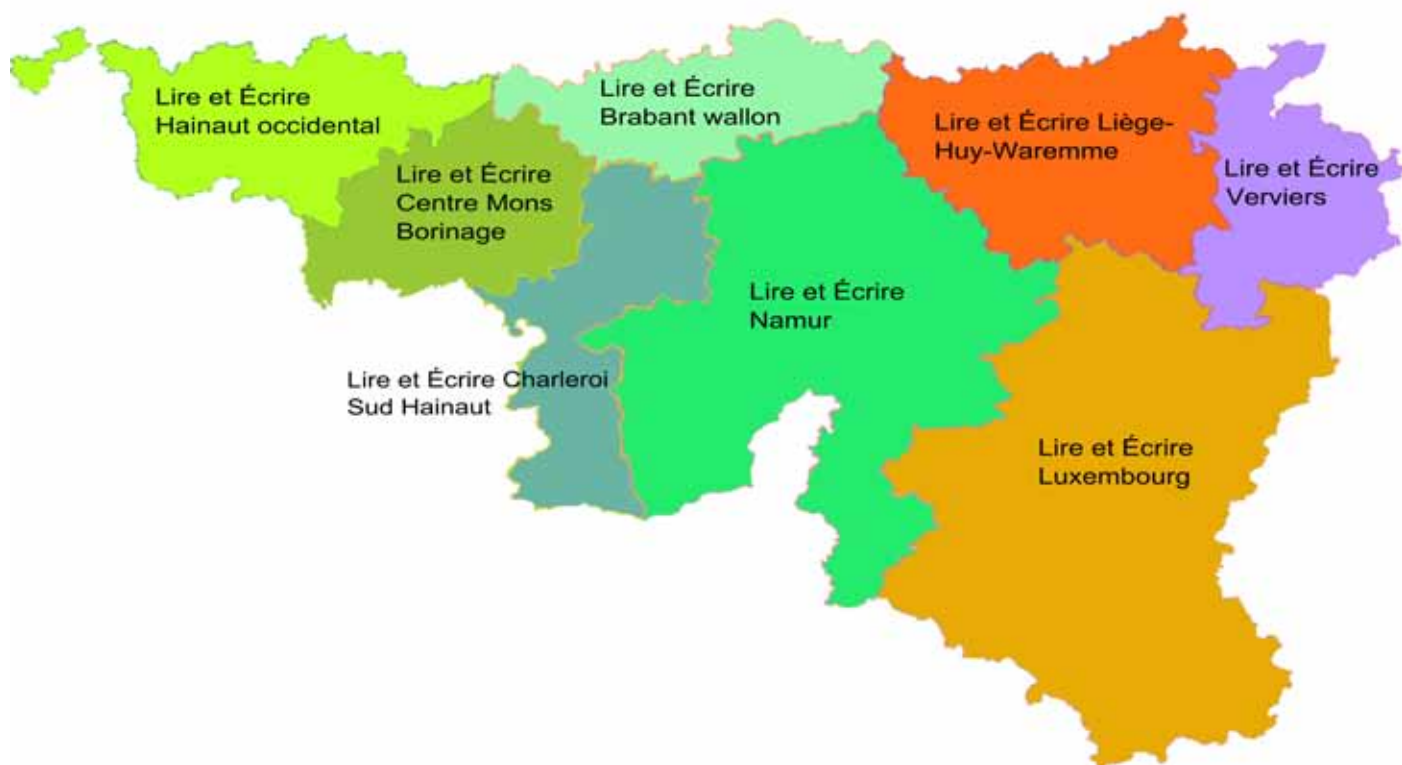
Rapport d'activités **2012**



Table des matières

1. Présentation	7
2. Actualités politiques	9
Prise en compte des personnes en situation d'illettrisme et l'action d'alphabétisation en Région wallonne.....	9
Analyse de la situation de l'illettrisme en Région wallonne et de la demande de formation.....	10
Politiques d'insertion socioprofessionnelle	11
Politiques de cohésion sociale	12
Politiques d'action sociale	12
Accès des travailleurs à la formation.....	13
Coordination des actions au niveau territorial	14
3. Missions et mandats de Lire et Écrire en Wallonie	17
Mission politique	17
Mission de services aux Régionales.....	18
Mission de coordination de projets.....	22
4. Actions d'alphabétisation et de sensibilisation en Wallonie	25
Accueil et orientation des publics s'adressant à Lire et Écrire en Région wallonne.....	25
Le public et l'offre de formation de Lire et Écrire en Région wallonne.....	26
Actions de sensibilisation et de développement partenarial de Lire et Écrire en Région wallonne.....	30
5. Organisation de Lire et Écrire en Wallonie	31
Équipe de Lire et Écrire en Wallonie.....	31
Actions au sein du mouvement Lire et Écrire.....	31
6. Perspectives 2013	37
Annexes	39
Annexe 1 : Publications de Lire et Écrire en Wallonie en 2012.....	39
Annexe 2 : Bilan et comptes de résultat 2012	40
Annexe 3 : Liste des membres du conseil d'administration au 31/12/2012	41
Annexe 4 : Organigramme de Lire et Écrire en Wallonie au 31/12/2012	42
Annexe 5 : Statistiques du personnel des entités wallonnes de Lire et Écrire au 31/12/2012	43

Localisation des huit Régionales wallonnes de Lire et Écrire



1. Présentation

Issue des mouvements ouvriers chrétien et socialiste, Lire et Écrire a pour but de promouvoir et de développer l'alphabétisation en Fédération Wallonie-Bruxelles, avec trois grands objectifs :

- attirer l'attention de l'opinion publique et des pouvoirs publics sur la persistance de l'analphabétisme et sur l'urgence d'en combattre les causes et d'y apporter des solutions ;
- promouvoir le droit à une alphabétisation de qualité pour tout adulte qui le souhaite ;
- développer l'alphabétisation dans une perspective d'émancipation et de participation des personnes, et de changement social pour plus d'égalité.

Au niveau de la Région wallonne, cette mission est portée par Lire et Écrire en Wallonie et les huit Régionales wallonnes dont nous assurons la coordination¹. Celles-ci constituent des entités autonomes dotées chacune d'un conseil d'administration propre et d'un plan d'actions adapté au contexte dans lequel elles mènent respectivement leurs actions ; toutefois, partageant des valeurs et objectifs communs, tels que formulés ci-avant, les Régionales mènent leurs actions dans le cadre de stratégies et positions coordonnées, et partagent une série de projets communs.

Lire et Écrire considère que l'illettrisme n'est pas un problème individuel mais a pour cause et conséquence l'oppression et l'exclusion sociale, culturelle, politique et économique en œuvre dans notre société. C'est pourquoi l'alphabétisation ne peut se développer sans action collective de transformation sociale, visant à prévenir et combattre les inégalités dans le but de construire une société plus juste et équitable, plus solidaire et démocratique. Ainsi, Lire et Écrire en Wallonie inscrit ses actions dans une perspective politique qui vise conjointement la défense des droits fondamentaux ; la transformation des rapports sociaux permettant de sortir des rapports dominants-dominés et de toutes les formes d'oppression et d'exclusion ; et la participation et l'émancipation de tous.

Cette position rejoint la conception de l'alphabétisation comme « un vecteur d'intégration et de cohésion sociale », ainsi qu'exprimée dans la Déclaration de Politique Régio-

nale du Gouvernement wallon².

De façon plus spécifique, Lire et Écrire en Wallonie vise la promotion et la défense d'une politique d'alphabétisation coordonnée et concertée en Wallonie. Nous inscrivons nos actions dans le cadre de quatre missions principales.

Mission politique

Lire et Écrire en Wallonie a pour but le développement et la reconnaissance de l'alphabétisation en Région wallonne.

Cette mission nous confère une responsabilité globale et un statut particulier vis-à-vis des pouvoirs publics : être l'interlocuteur politique sur les questions d'alphabétisation. C'est à ce titre notamment que Lire et Écrire en Wallonie représente le secteur associatif auprès du comité de pilotage de la Conférence interministérielle sur l'alphabétisation des adultes, à côté de Lire et Écrire Bruxelles et de Lire et Écrire Communauté française.

Dans le cadre de cette mission, Lire et Écrire en Wallonie porte aussi un mandat auprès de l'Interfédération des Entreprises de Formation par le Travail (EFT) et des Organismes d'Insertion SocioProfessionnelle (OISP) et, avec quatre autres fédérations, promeut et défend le secteur de l'insertion socioprofessionnelle auprès des pouvoirs publics wallons.

Mission de services aux Régionales

Les huit entités coordonnées par Lire et Écrire en Wallonie sont des asbl autonomes qui participent à l'élaboration d'un projet global et commun autour de l'alphabétisation. En appui aux actions et projets portés par ces huit Régionales, Lire et Écrire en Wallonie développe divers services pour les accompagner dans la mise en œuvre de leurs activités. Ces services vont de la construction d'un plan d'actions, à l'élaboration d'outils et de procédures communes et coordonnées en passant par le soutien à la gestion administrative et financière ou la réalisation de recherches-actions en réponses à des questions méthodologiques posées par les Régionales. Ces services sont organisés tant de façon collective que de manière bilatérale.

¹ Lire et Écrire Brabant wallon ; Lire et Écrire Centre Mons Borinage ; Lire et Écrire Charleroi Sud Hainaut ; Lire et Écrire Hainaut occidental ; Lire et Écrire Liège-Huy-Waremme ; Lire et Écrire Luxembourg ; Lire et Écrire Namur ; et Lire et Écrire Verviers.

² Gouvernement wallon, Déclaration de politique régionale wallonne 2009-2014 – Une énergie partagée pour une société durable, humaine et solidaire, 2009.

Mission de vigilance

Le conseil d'administration de Lire et Écrire en Wallonie a doté la coordination wallonne d'une mission de contrôle afin d'assurer la validité des données, la conformité et le respect des règles et procédures appliquées par les Régionales.

Mission de coordination de projets

Cette mission a pour but d'organiser la concertation et la cohérence de la mise en œuvre des projets coordonnés en lien avec le plan d'actions commun au niveau wallon et ceux de chacune des Régionales. Cette coordination de projets consiste essentiellement en des actions de sensibilisation et de développement de partenariats.

2. Actualités politiques

Prise en compte des personnes en situation d'illettrisme et l'action d'alphabétisation en Région wallonne

Actualités 2012

En Région wallonne, l'action d'alphabétisation et de prise en compte des personnes illettrées repose sur pas moins de 6 décrets ou cadres législatifs (décret EFT/OISP, décret Éducation Permanente, décret concernant les personnes étrangères et d'origine étrangère, décret Plan de Cohésion sociale, décret sur la lecture publique, accord de coopération interministérielle pour l'alphabétisation des adultes en Fédération Wallonie-Bruxelles) sans compter le dernier en date, à l'état actuel de projet : l'accord de coopération sur les bassins de vie. Tout cela nécessite un sérieux travail de coordination, et devrait être intégré dans un plan gouvernemental pour l'alphabétisation. En 2009, le gouvernement wallon a inscrit dans la Déclaration de politique régionale (DPR) l'objectif de développer un plan ambitieux d'alphabétisation. Où en sommes-nous aujourd'hui ? Il n'y a pas de plan, ni de texte législatif. La Conférence interministérielle pour l'alphabétisation ne s'est plus réunie depuis février 2008.

L'avancée à noter toutefois en 2012 est la réalisation d'une étude d'évaluation des politiques d'alphabétisation commanditée par le comité de pilotage de la Conférence interministérielle pour l'alphabétisation. Ses conclusions sont que l'alphabétisation est et doit rester au cœur d'un faisceau de politiques. Les questions de cohérence des dispositifs, stabilité des financements et simplification administrative restent au centre des débats.

Actions et positions de Lire et Écrire en Wallonie

De son côté, Lire et Écrire en Wallonie a mené un débat sur la question de la politique d'alphabétisation en Wallonie, tant au niveau du conseil d'administration wallon, qu'auprès des représentants des cabinets ministériels actuellement concernés par l'alphabétisation³, sur base d'une note rédigée par la coordination wallonne intitulée : « Faut-il

légiférer davantage sur l'alphabétisation en Région wallonne ? Et si oui, dans quelles conditions ? ». L'examen de la place de l'alphabétisation dans les textes législatifs en Fédération Wallonie-Bruxelles, par comparaison avec les autres régions belges et quelques pays européens, permet de dresser le constat que l'alphabétisation est peu présente dans notre législation.

Après avoir rappelé que les conceptions de l'alphabétisation varient selon les politiques qui la portent, la note identifie les dangers d'une absence de législation et les risques d'une législation sous forme de décret alpha, et préconise au contraire une approche systémique et globale de l'alphabétisation à travers une articulation des différentes politiques relatives à l'alpha. Les objectifs poursuivis par une législation sur l'alphabétisation sont au nombre de trois : assurer la cohérence et la stabilité / pérennité des dispositifs ; garantir la coordination des actions ; et tenter la simplification administrative.

La position de Lire et Écrire en Wallonie précise que :

- l'évolution vers plus de cohérence politique et vers une simplification administrative pourrait être envisagée en plusieurs étapes (reconnaissance de l'alpha à travers les décrets, arbitrages pour définir la contribution financière des différentes politiques, organisation d'un secrétariat permanent chargé de la gestion) ;
- le développement de la coordination devrait être étroitement lié à l'accord de coopération sur les bassins de vie, discuté au niveau du gouvernement conjoint (Fédération Wallonie-Bruxelles – Région wallonne – Région bruxelloise), et la mise en œuvre des pôles synergies dans le cadre de ce dispositif⁴ ;
- les actions liées à l'alphabétisation autres que la formation (sensibilisation, partenariats, formation des acteurs pour le droit à l'alphabétisation et la lutte contre l'exclusion liée à l'illettrisme) devraient trouver leur place dans les textes législatifs.

La note a été transmise aux membres des cabinets ministériels des présidences de la Région wallonne et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de l'éducation permanente, l'insertion socioprofessionnelle et l'action sociale, dans la perspective de mener une réflexion concertée sur le sujet.

³ En Région wallonne, il s'agit du ministère de la formation professionnelle et de l'emploi, et du ministère des affaires sociales ; en Fédération Wallonie-Bruxelles, le ministère de la culture de la Communauté française.

⁴ Dans le cadre du projet des bassins de vie il s'agirait de mettre en place, notamment en Région wallonne, à un niveau intermédiaire entre l'échelon local et l'échelon régional, une structure de coordination de diverses matières actuellement de compétence régionale ou communale, comme l'enseignement, l'emploi, la formation. Au sein de chaque bassin de vie, des « pôles de synergies » seraient créés pour favoriser les synergies entre opérateurs / acteurs d'un même secteur, comme par exemple l'alphabétisation.

Une première rencontre intercabinet s'est tenue fin 2012 à ce sujet. Cette rencontre a notamment confirmé que le cadre législatif pour l'alpha devrait prendre appui sur l'accord de coopération lié aux bassins de vie toujours en cours de négociation au niveau du gouvernement (voir «Coordination des actions au niveau territorial», page 14).

Analyse de la situation de l'illettrisme en Région wallonne et de la demande de formation

Actualités 2012

Contrairement à plusieurs pays voisins comme la France ou l'Allemagne, contrairement à la Flandre aussi, la Fédération Wallonie-Bruxelles ne dispose pas de données statistiques sur l'illettrisme en Région wallonne.

L'enquête IVQ⁵ qui était prévue dans les ménages wallons pour 2012 n'aura pas lieu pour des raisons de restrictions budgétaires au niveau du gouvernement wallon. L'illettrisme reste donc un phénomène relativement discret et son ampleur ne peut donc qu'être estimée sur base d'extrapolations par rapport aux données disponibles pour d'autres régions et pays européens⁶.

Le comité de pilotage de la Conférence interministérielle a mis au point un questionnaire visant à recueillir des données générales sur les personnes en formation et sur les opérateurs d'alphabétisation en Fédération Wallonie-Bruxelles. La finalisation du projet de questionnaire, débattu à plusieurs reprises dans le cadre du comité de pilotage en 2012, est prévue pour 2013. Il devrait permettre de disposer de données plus fines et objectives sur l'action d'alphabétisation.

Au niveau de la Région wallonne, la Déclaration de Politique Régionale 2009-2014 a fixé, en matière d'alphabétisation, l'objectif de mieux faire coïncider les investissements dans les programmes d'alphabétisation avec les besoins réels des personnes concernées. Pour le gouvernement wallon cela passe, entre autres, par l'amélioration de la détection de l'analphabétisme et l'émergence de la demande. La préoccupation exprimée dans la DPR concernant la demande en alphabétisation est traduite dans la convention Région wallonne Alpha 2011-2013 liant Lire et Écrire et la Région wallonne, par un objectif de détection de l'illettrisme et d'émergence de la demande. En 2012, cet objectif a été reformulé de façon à recouvrir l'ensemble des démarches et procédures qui permettent de connaître le profil et les motivations des apprenants lors de leur demande d'entrée en formation.

⁵ Information et Vie quotidienne, enquête menée en France en 2004/2005, reconduite en 2011/2012, par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) à la demande de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI), qui vise à établir le taux d'illettrisme chez les personnes âgées de 18 à 65 ans en France.

⁶ Il est aujourd'hui question de mener une enquête plus qualitative sur des groupes de personnes (par exemple les jeunes) afin d'établir leur niveau de compétence en lecture et écriture, leurs pratiques de lecture et écriture, mais aussi leurs motivations par rapport à la formation. Cette récolte d'informations, certes utiles, ne remplace pas une enquête menée sur la base d'un échantillon représentatif de la population.

Actions et positions de Lire et Écrire en Wallonie

Dans l'optique d'analyser les caractéristiques de l'illettrisme et les besoins en alphabétisation, et compte tenu de la mise en suspens du projet d'enquête IVQ, Lire et Écrire en Wallonie se base sur les données disponibles, forcément partielles mais déjà révélatrices.

Lire et Écrire en Wallonie a par exemple mené en 2012 une analyse des indicateurs synthétiques de cohésion sociale développés par l'IWEPS. Cette analyse révèle que les communes qui ont mis en place une offre d'alphabétisation se caractérisent par des situations très défavorables au niveau de différents indicateurs, dont le taux d'infirascolarité⁷.

En interne, le travail d'analyse de la demande réalisé dans le cadre de l'accueil des personnes en demande de formation à Lire et Écrire permet une meilleure connaissance des publics. La consolidation des informations collectées au niveau des Régionales lors du processus d'accueil permet en effet de produire une image globale des profils et motivations des personnes qui entrent en contact avec Lire et Écrire. En outre, les données concernant les personnes non accueillies en formation permettent de pointer les insuffisances dans l'offre de formation, aussi bien par rapport aux publics relevant de l'alphabétisation que pour d'autres publics - qui s'adressent néanmoins régulièrement à Lire et Écrire, notamment les personnes avec une maîtrise des compétences linguistiques dans leur langue maternelle qui peinent à trouver une offre de formation FLE (français langue étrangère) faute d'offre suffisante. Par ailleurs, Lire et Écrire a poursuivi l'analyse des impacts de l'alphabétisation sur la vie des personnes (sur base des résultats de l'enquête menée par Lire et Écrire en 2010), et montré, dans un article paru en 2012⁸, que les impacts de l'alphabétisation sont peu déterminés par le statut socioprofessionnel des personnes.

Enfin, la coordination wallonne a contribué, dans le cadre de sa participation au comité de pilotage de la Conférence interministérielle sur l'alphabétisation des adultes, à la réflexion quant au développement du questionnaire harmonisé pour l'ensemble du secteur de l'alphabétisation en Fédération Wallonie-Bruxelles. Le questionnaire en lui-même, ainsi que son application posent une série de questions par rapport auxquelles le conseil d'administration de Lire et Écrire s'est positionné en 2012. Il s'agit de formaliser, avant toute mise en œuvre du questionnaire, une charte engageant les administrations à préciser notamment les règles déontologiques d'utilisation des données qui ne peuvent être utilisées pour tracer ou contrôler les bénéficiaires des actions de formation ; ou encore de préciser en quoi le questionnaire représente une plus-value par rapport à l'objectif de coordination et de simplification administrative...

⁷ Voir le rapport d'évaluation des Plans de cohésion sociale et des actions menées dans ce cadre par Lire et Écrire en Région wallonne sur la période 2009-2011, datant de juin 2012. Disponible à l'adresse : <http://wallonie.lire-et-ecrire.be/content/view/109/163/>

⁸ Anne Godenir, « Impacts de l'alphabétisation sur la vie des personnes : les variations ne s'expliquent pas par le statut socioprofessionnel », 2012. Disponible à l'adresse : http://communaute-francaise.lire-et-ecrire.be/images/documents/pdf/analyses2012/polit_impacts.pdf

Politiques d'insertion socioprofessionnelle

Actualités 2012

Deux décrets régissent les actions menées dans le cadre de l'insertion socioprofessionnelle :

- le décret « Accompagnement individualisé (AI) » qui abroge le décret DIISP (Dispositif intégré d'insertion socioprofessionnelle) et met en œuvre les politiques d'activation de l'emploi en accompagnant les demandeurs d'emploi dans leur parcours d'insertion socioprofessionnelle, notamment par le soutien et le suivi personnalisé de chaque demandeur d'emploi par un conseiller référent du Forem ;
- le décret « EFT/OISP » qui devra être remplacé par le nouveau décret CISP (Centre d'insertion socioprofessionnelle) et qui organise l'action et le financement des entreprises de formation par le travail (EFT) et des organismes d'insertion socioprofessionnelle (OISP).

Ces deux décrets œuvrent de manière complémentaire dans la perspective d'augmenter le taux d'insertion socioprofessionnelle.

En 2012 (et 2013), la révision du décret EFT/OISP et l'élaboration du projet de décret CISP a fait l'objet de longues discussions et négociations portées par l'Interfédéré, l'Interfédération des EFT/OISP qui promeut et défend les centres d'insertion socioprofessionnelle et leur public cible constitué principalement de personnes très éloignées de l'emploi. Trois points d'achoppement sur le projet de décret : les contraintes financières, la question des publics, les relations entre les pouvoirs publics et l'associatif.

Sur le plan financier, le décret introduit des modifications qui pourraient mettre à mal le principe d'équité. Une des difficultés réside dans le fait que les modifications apportées quant aux modalités de financement des centres se font dans le cadre d'une enveloppe fermée. Par ailleurs, le mécanisme proposé ne relève pas de la simplification administrative et reste très vague sur le mode de calcul qui sera appliqué pour déterminer la subvention de chacun des opérateurs.

Du point de vue des publics, via le nouveau décret, le législateur cherche à ouvrir l'accès des centres d'insertion socioprofessionnelle à des personnes titulaires de diplômes d'enseignement secondaire supérieur. Cette ouverture plus large à certains publics va inévitablement conduire à une fermeture à d'autres publics, compte tenu du principe qu'un public chasse l'autre et que les publics plus formés trouvent plus facilement de l'emploi que les autres, et sont donc plus facilement menés à l'emploi. En outre, l'offre de formation restant bien souvent insuffisante pour de nombreuses filières de formation, l'arrivée d'un nouveau public supplémentaire risque fort de fermer des places pour le public-cible actuel, les personnes fragilisées et très éloignées de l'emploi. De ce fait, le décret risque bien de mettre à mal le droit à l'alphabetisation pour tous.

Par ailleurs, le décret apporte également quelques modifications dans la structure de coordination (aujourd'hui l'Interfédéré) qui révèle une volonté du pouvoir public de piloter plus étroitement l'organisme de coordination, passant d'une collaboration avec les associations à ce qui ressemble davantage à de la sous-traitance.

Actions et positions de Lire et Écrire en Wallonie

Au cours de l'année 2012, Lire et Écrire en Wallonie a porté la fonction de présidence au sein de l'Interfédéré. Celle-ci a été principalement rythmée par les démarches menées autour des deux décrets qui régissent le secteur des EFT/OISP. Dans le cadre du décret « AI », si l'Interfédéré partage l'objectif du processus d'accompagnement individualisé en vue d'apporter au demandeur d'emploi un réel soutien dans l'ensemble des actions à entreprendre pour son insertion socioprofessionnelle, elle a porté un point de vue critique sur la mise en œuvre de ce décret sous divers aspects. Les principaux éléments problématiques de ce décret relèvent du processus d'adressage mis en place, de la priorisation des groupes cibles, des ressources a priori insuffisantes pour piloter le dispositif, du contrat de coopération et de la relation qu'il engendre entre le Forem et les centres de formation, de l'accroissement de la charge administrative pour les opérateurs ou encore de l'incertitude quant à la participation des acteurs locaux en sous-régions au processus et donc du risque de ne pas prendre en compte les spécificités territoriales. Ce qui nous questionne également fortement dans ce dispositif, c'est sa logique adéquationniste et quantitative plutôt que qualitative.

L'Interfédéré réclame donc le respect des demandeurs d'emploi en tant que personnes adultes et responsables de leurs choix d'avenir professionnel ; le respect de la charte associative et une vraie collaboration entre organismes partenaires ; l'application systématique de la simplification administrative ; et enfin la mise en place d'une véritable coopération où le demandeur d'emploi a sa place à part entière.

Concernant la révision du décret EFT/OISP et l'introduction du nouveau décret CISP, l'Interfédéré a à nouveau porté un regard critique sur les propositions et décisions formulées par le cabinet du Ministre de la formation professionnelle et le gouvernement wallon. Celles-ci se sont souvent trouvées en total décalage avec les valeurs et les fondamentaux du secteur des EFT/OISP.

Un premier constat a été le manque d'articulation entre le projet de décret CISP et les autres politiques poursuivies par les gouvernements fédéral et wallon. Des liens existent et notre souhait a été de réfléchir avec une vision globale et non pas uniquement locale ! En particulier, le décret CISP veut s'inscrire dans la continuité du plan d'activation des chômeurs, plan qui interroge très fort le secteur des EFT/OISP dans son processus d'adressage et d'orientation pas toujours pertinente des demandeurs d'emploi et auprès d'opérateurs qui ne sont pas toujours en mesure de leur apporter une réponse satisfaisante. Sur le plan des objectifs, les priorités des EFT et OISP sont de privilégier la

qualité dans l'accompagnement social et professionnel et ne visent pas le plus grand nombre de personnes accompagnées si cela doit se faire au détriment de perspectives de progression, d'acquis durables et d'issues positives que ce soit sur le plan de l'intégration sociale ou de l'insertion professionnelle. Une table ronde réunissant divers partenaires, les organisations syndicales et des parlementaires a été organisée en septembre 2012 pour les interpellés sur la réforme engagée par le Ministre de la formation professionnelle.

Plus concrètement, le projet de décret CISP nous interroge sur les modalités de financement qui ne permettent pas une gestion sécurisante des centres de formation ; les spécificités de notre secteur en matière d'accompagnement social et pédagogique ne sont pas reconnues et se trouvent diluées, ce qui entraîne la perte d'identité du secteur au profit d'une stricte formation à l'emploi. Et enfin, le projet de décret complexifie à outrance les conditions d'accès des personnes aux formations dans une EFT ou un OISP.

L'année 2012 a aussi été l'occasion d'organiser la semaine des rendez-vous de l'insertion socioprofessionnelle un peu partout en Wallonie et auxquels Lire et Écrire a participé. L'objectif visé était de montrer au grand public et à nos partenaires les multiples talents dont regorge notre secteur tant au niveau de ses travailleurs que des stagiaires en formation.

Politiques de cohésion sociale

Actualités 2012

En 2012, les plans de cohésion sociale (PCS) et plus particulièrement les actions d'alphabétisation menées dans le cadre des PCS, ont fait l'objet d'une évaluation menée d'une part par la Direction interdépartementale de la cohésion sociale (DiCS) et d'autre part par Lire et Écrire. Au total, 41 communes de Wallonie ont développé dans le cadre des Plans 2009-2012 des actions d'alphabétisation (principalement formation, mais également sensibilisation ou autres types d'action) auxquelles un financement a pu être alloué. Les PCS offrent :

- une opportunité pour renforcer l'ancrage local en vue d'aller plus aisément à la rencontre des personnes en difficultés de lecture et d'écriture, de faire émerger la demande d'alphabétisation et de promouvoir la prise en compte des difficultés de ces personnes, et ce notamment via le développement de partenariats multiples avec les acteurs locaux et la promotion d'une culture collaborative entre ces différents acteurs ;
- la possibilité de développer l'alphabétisation dans le cadre de stratégies plus larges visant l'inclusion et la cohésion sociale, dans une perspective politique globale de lutte contre les inégalités et les exclusions, qu'elles soient sociales, culturelles, politiques ou économiques ;
- une opportunité pour aller à la rencontre d'un public

souvent belge et non demandeur d'emploi, que l'on parvient difficilement à toucher, et pour proposer à ces personnes une offre de formation qui n'est généralement pas possible de mettre en place via les financements habituels qui visent majoritairement les publics en démarche d'insertion socioprofessionnelle.

Actions et positions de Lire et Écrire en Wallonie

Trois années après le lancement des Plans de cohésion sociale, les Régionales et la coordination wallonnes de Lire et Écrire ont décidé, fin novembre 2011, de mener une évaluation du dispositif et des actions menées par Lire et Écrire dans ce cadre, parallèlement à l'évaluation du Plan pilotée par la DiCS. Les objectifs de l'évaluation menée collectivement avec l'ensemble des Régionales wallonnes ont été de dégager précisément les plus-values, mais aussi les freins et difficultés rencontrés dans le cadre des PCS, et de formuler des pistes concrètes d'amélioration du dispositif.

Les résultats de l'évaluation ont été présentés sous la forme d'un rapport d'évaluation. Une note synthétique de deux pages a par ailleurs été constituée pour reprendre les principales conclusions et recommandations que nous avons adressées aux autorités politiques compétentes, en vue de la nouvelle programmation du Plan, au-delà de 2013.

Les recommandations portent sur :

- une affectation des moyens en cohérence avec les objectifs fixés et les contextes spécifiques locaux ;
- la reconnaissance de la transversalité de l'alpha, aussi bien en termes d'objectifs que de publics visés, via les quatre axes du PCS ;
- le nécessaire soutien à la dynamique partenariale dans le cadre du dispositif, et les liens avec les efforts de coordination des actions des différents acteurs au niveau supra-communal ;
- la simplification administrative du dispositif ;
- et l'accessibilité de la démarche d'évaluation du dispositif à l'ensemble des personnes impliquées, y compris les personnes en difficultés de lecture et d'écriture qui ont bénéficié du PCS via diverses actions, dont la formation en alpha.

Politiques d'action sociale

Actualités 2012

En 2012, le gouvernement wallon s'est engagé à organiser et à mettre en place, au plan local, un véritable parcours d'accueil et d'insertion des primo arrivants dans le but de fournir aux personnes reconnues comme telles le soutien et les informations nécessaires pour mener leur vie en toute autonomie. Il est également précisé que ce

parcours sera développé à partir des initiatives existantes et en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés, et aura un caractère transversal, avec la combinaison de divers modules de formation à l'apprentissage du français, à l'alphabétisation, à la citoyenneté et à la vie pratique, et à l'orientation professionnelle. En Région wallonne, l'obligation porterait sur la phase d'accueil et non sur l'étape de formation.

L'autre volet des politiques d'action sociale qui concerne l'alphabétisation est le refinancement des organismes développant des activités de formation vis-à-vis des publics relevant de l'action sociale (notamment les organismes d'éducation permanente). De ce point de vue, il n'y a pas d'évolution notable en 2012 : 90% du financement des actions d'alphabétisation restent liés à l'insertion socioprofessionnelle. Le financement accordé pour des personnes qui ne sont pas reconnues, de par leur statut administratif, comme s'inscrivant dans un processus d'insertion socio-professionnelle est toujours très faible.

Actions et positions de Lire et Écrire en Wallonie

En ce qui concerne le parcours d'accueil des primo arrivants, Lire et Écrire en Wallonie a mené une réflexion au sein de ses instances afin de :

- repositionner les primo arrivants par rapport aux différentes définitions relatives aux personnes étrangères, en usage dans la législation ;
- relever quelques données statistiques concernant la représentation de ces personnes, au sein de la population belge mais aussi de Lire et Écrire ;
- rappeler les évolutions des politiques d'immigration (en dressant la liste des institutions et organisations concernées) et des politiques d'alphabétisation en faveur des personnes étrangères ;
- revenir sur les avancées et actions spécifiques menées en faveur des publics d'origine étrangère à Lire et Écrire ;
- et ainsi poser une série de questions relatives à l'accueil et la formation des primo arrivants, en lien avec le projet de parcours d'accueil au niveau de la Wallonie.

Le débat mené en conseil d'administration a donné lieu à un positionnement politique mis en ligne⁹ et diffusé largement dès janvier 2013, au moment du passage du décret sur le parcours des primo arrivants en seconde lecture au gouvernement wallon. En substance, ce positionnement comprend quatre points :

1. Le refus de l'obligation de formation doit être réaffirmé et de façon forte.
2. Il faut rappeler que la catégorisation des publics de l'alphabétisation s'avère globalement inefficace, tant

au niveau de l'organisation des groupes de formation et de la méthodologie qu'au niveau de la coordination des politiques.

3. Le droit à l'alpha pour tous doit être réaffirmé, ainsi que le refus de l'exclusion des « non primo arrivants ». En d'autres termes, il n'y aura pas de sélection du public à l'entrée en formation dans les Régionales wallonnes de Lire et Écrire.
4. Il faut rappeler le manque de moyens globaux pour développer les actions d'alphabétisation quel que soit le public.

En ce qui concerne plus largement l'offre de formation à destination des publics dits en (ré)affiliation sociale, les Régionales de Lire et Écrire ont été confrontées en 2012, comme les années précédentes, à une grande difficulté de répondre à la demande faute de moyens suffisants.

En 2012, Lire et Écrire a d'ailleurs décidé d'augmenter les moyens alloués par les Régionales aux actions de formation dans le cadre de la convention Région wallonne Alpha 2011-2013¹⁰ liant Lire et Écrire Wallonie et les pouvoirs subsidiant au niveau de la Région wallonne (Ministre de l'emploi et formation professionnelle et Ministre de la santé, affaires sociales et égalité des chances). Cette option, qui traduit une volonté de Lire et Écrire de réorienter les moyens vers l'accueil des publics pour répondre au mieux à la demande, n'est qu'un pis-aller : puisant dans une enveloppe fermée, le renfort des actions de formation se fait alors au détriment d'autres actions !

De plus, et malgré cette augmentation, l'apport combiné des moyens octroyés pour l'accueil en formation de ces publics dans le cadre de l'objectif 3 de la convention Région wallonne Alpha, par le biais des PCS ou via les points APE comme subsides à l'emploi des personnes chargées de cette action, ne suffit pas à rencontrer la demande des publics en (ré)affiliation sociale.

Accès des travailleurs à la formation

Actualités 2012

En février dernier, Le Monde publiait un article sur l'illettrisme des cadres (http://www.lemonde.fr/societe/article/2013/02/16/l-illettrisme-des-cadres-un-phénomene-meconnu-et-tabou_1833722_3224.html). Même s'il aborde la problématique en mettant le focus sur une population probablement marginale parmi les personnes illettrées à l'emploi, l'article a ceci d'intéressant qu'il donne

¹⁰ La convention Région wallonne Alpha 2011-2013 se décline en 4 objectifs : 1) Apporter l'appui nécessaire au développement de la logique des plans d'action territoriaux pour l'alphabétisation, notamment en poursuivant la mise en réseau des opérateurs et en développant les actions de sensibilisation et de partenariat dans un objectif de prise en compte des personnes en situation d'illettrisme ; 2) Développer l'accueil et l'orientation des publics et favoriser l'émergence de la demande en alpha ; 3) Renforcer l'offre de formation en portant une attention particulière aux publics en (ré)affiliation sociale ; et 4) Soutenir la formation des travailleurs, en ce compris les personnes ayant le statut de travailleur au sens de l'article 60§7 de la loi organique des CPAS, avec un volet lié à la recherche de collaborations avec les fonds sectoriels et les partenaires sociaux et un volet formation.

⁹ Projet de décret sur un parcours d'intégration pour les primo arrivants en Wallonie. Position de principe de Lire et Écrire en Wallonie – Septembre 2012. Disponible à l'adresse : <http://wallonie.lire-et-ecrire.be/content/view/118/163/>

une existence, dans l'espace public, à la question de l'alphabétisation des travailleurs en situation d'illettrisme. Question quelque peu absente de l'actualité politique en 2012.

Rappelons toutefois que la Déclaration de Politique Régionale wallonne 2009-2014 comprend une mesure relative à l'alphabétisation des travailleurs en situation d'illettrisme. Corollairement, l'alphabétisation des travailleurs est inscrite dans la convention Région wallonne Alpha 2011-2013 négociée entre Lire et Écrire Wallonie et les pouvoirs sub-sidiant au niveau de la Région wallonne (Ministre de l'emploi et formation professionnelle et Ministre de la santé, affaires sociales et égalité des chances).

Actions et positions de Lire et Écrire en Wallonie

Bien qu'absente de l'actualité politique, l'alphabétisation des travailleurs est un des champs d'actions fondamentaux de Lire et Écrire. La question reste en effet cruciale quand on sait que les apprenants travailleurs ne représentent que 7% du total des personnes entrées en formation en 2012, alors que 51% des personnes en situation d'illettrisme ont un emploi¹¹.

Dans la perspective de soutenir la formation des publics travailleurs, et dans le cadre de l'objectif 4 de la convention Région wallonne Alpha citée plus haut, Lire et Écrire a poursuivi en 2012 les objectifs de :

- repositionner auprès des organisations syndicales l'alphabétisation comme un outil d'émancipation sociale, liée aux enjeux de lutte collective et de changement social portés par ces organisations. Par exemple en 2012, une sensibilisation a été menée avec l'ensemble des responsables formation des organisations syndicales FGTB et CSC. Par ailleurs, en tenant compte des modes d'organisation et de fonctionnement variés de ces organismes, il a été décidé en 2012 au sein du conseil d'administration de Lire et Écrire Wallonie, de mener ce type d'action de sensibilisation prioritairement au niveau des Régionales et/ou par centrale syndicale ;
- développer des partenariats avec les fonds sectoriels afin de renforcer la possibilité de se former dans le cadre du travail¹², dans l'ensemble des secteurs où des travailleurs sont susceptibles d'être en difficultés de lecture et d'écriture. En 2012, Lire et Écrire a identifié quelques secteurs privilégiés par les Régionales : principalement les entreprises de travail adapté et le secteur du nettoyage. La pertinence de mener une action concertée auprès de ces fonds a été discutée en conseil d'administration en 2012. Par ailleurs, des demandes spécifiques provenant directement d'entreprises ont été traitées – en l'occurrence des demandes provenant de la Mission wallonne

des secteurs verts ; le département titres-services de l'agence d'intérim TRACE ; et Bpost. Dans ce cas, les partenaires syndicaux sont d'une part partenaires de l'élaboration du projet au sein de l'entreprise et d'autre part, relais vers les fonds sectoriels concernés ;

- favoriser l'émergence de la demande de formation de la part des travailleurs en difficultés de lecture et d'écriture, notamment à travers la sensibilisation des différents acteurs du monde du travail dans le cadre des actions évoquées ci-dessus ;
- maintenir une offre de formation diversifiée – dispositifs de formation organisés en soirée ou le weekend, avec des horaires flexibles – ce qui permet aussi de rencontrer les besoins des travailleurs qui ne souhaitent pas ou n'ont pas la possibilité de suivre une formation dans le cadre de leur travail. La réorientation des moyens vers les actions de formation, opérée dans le cadre de la convention Région wallonne Alpha en 2012 (déjà évoquée dans la section précédente), a permis de soutenir les Régionales dans leur effort de maintien ou de développement d'une offre de formation à destination des publics travailleurs. Rappelons toutefois que cette nouvelle répartition des moyens au sein d'une enveloppe fermée ne se fait pas sans conséquence sur le développement d'autres actions (sensibilisation, travail d'accueil et d'orientation des publics, accompagnement méthodologique des formateurs, etc.).

Coordination des actions au niveau territorial

Actualités 2012

Aujourd'hui, la réalisation des actions menées en faveur des personnes en situation d'illettrisme résulte de la collaboration entre des opérateurs d'alpha – principalement du secteur associatif – et les pouvoirs publics de la Région wallonne et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Entre ces deux niveaux, il existe un certain nombre de lieux de concertation au niveau territorial permettant la coordination des actions d'alphabétisation avec celles d'autres opérateurs de formation ou d'accueil des personnes (par exemple du secteur de l'insertion socioprofessionnelle – plateforme EFT/OISP – ou de l'action sociale – plateformes organisées par les Centres Régionaux d'Intégration). Malgré cette diversité d'acteurs et d'organes mobilisés, il existe au niveau territorial peu de lieux dans lesquels les actions apparaissent de manière visible, concertée et coordonnée.

L'avant-projet d'accord de coopération relatif à la mise en œuvre des « Bassins de vie enseignement – formation – emploi » prévoit d'une part la création d'un pôle synergies alpha et d'autre part d'inclure dans ses instances un représentant du secteur de l'alphabétisation avec une voix consultative. L'inscription de l'alphabétisation dans le processus de concertation est très certainement une avancée pour le développement territorial.

11 D'après les données de l'enquête IVQ menée en 2011/2012 par l'INSEE – voir note en bas de page, page 10.

12 Lire et Écrire se positionne en effet en faveur de l'inscription de la formation en alphabétisation dans les formations d'entreprises ou sectorielles afin d'encourager la mise en place de telles formations pendant les heures de travail avec maintien du salaire et sans surcharge de travail. C'est ce à quoi nous faisons référence quand nous parlons de « formation en entreprise ».

Actions et positions de Lire et Écrire en Wallonie

Consciente de l'évolution de ces politiques territoriales, Lire et Écrire en Wallonie a été proactive en organisant dès 2012 des rencontres dans les différentes Régionales afin d'identifier quelles étaient les structures de coordination déjà actives sur les territoires, comment elles étaient reliées entre elles, ceci pour soutenir ce que devrait être l'action des bassins de vie dans le pôle synergies alpha. Il s'agissait également de concevoir ce que pourrait être le rôle de Lire et Écrire dans le paysage des bassins de vie.

Ces rencontres ont donné lieu à des comptes-rendus à partir desquels il est prévu de rédiger une synthèse politique. Les avancées de l'accord de coopération début 2013 ont également conduit à produire une note de positionnement¹³, diffusée à tous les partenaires et acteurs politiques, dans laquelle sont pointées les opportunités mais aussi les limites que présente le projet, et où sont rappelées les missions qui devraient être développées au niveau territorial, en matière d'alphabétisation.

Si la mise en œuvre des « Bassins de vie enseignement – formation – emploi » constitue une avancée vers la visibilité, la concertation et la coordination des actions d'alphabétisation au niveau territorial, l'avant-projet d'accord de coopération s'inscrit dans le contexte des politiques d'insertion socioprofessionnelle et limite dès lors son champ d'action. Or Lire et Écrire réaffirme la place transversale de l'alphabétisation : au carrefour de la vie économique, sociale, culturelle et politique, l'alphabétisation est plus qu'une étape du parcours d'insertion socioprofessionnelle.

En matière d'alphabétisation, Lire et Écrire en Wallonie rappelle les missions qui devraient être développées au niveau territorial, il s'agit de :

- promouvoir le droit à l'alphabétisation pour tous, ce qui implique notamment de réaliser un état des lieux de l'offre de formation, pour soutenir le développement d'une offre de formation de qualité et de proximité, une bonne répartition de l'offre sur le territoire...
- veiller à ce que les personnes en situation d'illettrisme ne fassent pas l'objet de discrimination, ce qui implique par exemple de former des personnes-relais, de soutenir les actions d'émergence de la demande auprès des populations en situation d'extrême pauvreté, à travers des partenariats avec les secteurs sociaux et de l'action sociale...

Le bassin de vie apparaît comme le niveau territorial le plus propice pour mener ce type d'actions, en leur donnant un ordre de priorité qui pourrait varier d'un bassin de vie à l'autre, compte tenu de la situation socio-économique et culturelle du territoire. Il est également essentiel d'accorder aux bassins de vie les moyens nécessaires pour remplir leurs missions et permettre la mise en œuvre des priorités définies sur chaque territoire. Enfin, prévoir la rencontre des

représentants du secteur de l'alphabétisation au sein d'une instance faîtière pour échanger sur les développements territoriaux et partager l'expérience, permettrait d'assurer une vision globale au niveau de la Région wallonne.

Lire et Écrire réaffirme en outre l'importance de respecter les principes de la Charte associative. Si le pouvoir public et l'associatif ont besoin l'un de l'autre pour travailler efficacement, cette collaboration exige de redéfinir les limites du contrôle exercé par les autorités publiques. Dans le contexte actuel, l'intervention de l'État dans l'accompagnement des personnes vers la formation, voire dans les aspects pédagogiques, a tendance à se renforcer. Lire et Écrire réaffirme la liberté associative, notamment au niveau de l'accueil et de l'orientation des personnes, mais aussi au niveau des démarches d'apprentissage mises en œuvre dans les associations et, par conséquent, au niveau de leur évaluation.

¹³ La place de l'alphabétisation et la prise en compte des personnes en situation d'illettrisme dans les bassins de vie organisés en Wallonie. Position de Lire et Écrire en Wallonie sur le projet d'accord de coopération – Mars 2013. Disponible à l'adresse : <http://wallonie.lire-et-ecrire.be/content/view/124/163/>

3. Missions et mandats de Lire et Écrire en Wallonie

Mission politique

Lire et Écrire en Wallonie en tant qu'interlocuteur politique

Lire et Écrire en Wallonie a pour but le développement et la reconnaissance de l'alphabétisation en Wallonie. Cette mission nous confère une responsabilité globale et un statut particulier vis-à-vis des pouvoirs publics : être l'interlocuteur politique sur les questions d'alphabétisation.

Ainsi, Lire et Écrire en Wallonie porte un rôle d'interface politique au niveau wallon entre les Régionales et les pouvoirs publics. C'est dans le cadre de cette mission politique que s'inscrivent les actions de partenariat et de sensibilisation de la coordination wallonne, en appui des actions et des partenariats développés au niveau local par les Régionales. Il s'agit notamment de soutenir la réflexion sur les orientations en matière d'alphabétisation, de porter et diffuser le point de vue de l'alphabétisation, et du travail de lobby/revendications/négociations auprès des pouvoirs publics.

Dans ce cadre, les partenaires de Lire et Écrire en Wallonie sont :

- la Région wallonne et la Fédération Wallonie-Bruxelles,
- les cabinets ministériels : Ministre du Budget, des Finances, de l'Emploi, de la Formation et des Sports ; Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Égalité des Chances ; Ministre-Président de la Région wallonne et de la Fédération Wallonie-Bruxelles ; Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Égalité des Chances de la Fédération Wallonie-Bruxelles,
- les parlementaires wallons des quatre partis démocratiques,
- le Forem, la DiCS, l'IWEPS et le FSE,
- l'Interfédération des EFT/OISP et les quatre fédérations qui la composent : ALEAP, CAIPS, AID, ACFI, en plus de Lire et Écrire.
- les deux mouvements ouvriers : chrétien et socialiste.

Des lieux pour porter et diffuser la voix de l'alpha

Le Comité de pilotage permanent sur l'alphabétisation des adultes

Tout au long de l'année 2012, Lire et Écrire en Wallonie a activement participé au comité de pilotage de la Conférence interministérielle et aux différents groupes de travail mis en place pour traiter de problématiques particulières, notamment l'évaluation des politiques d'alphabétisation et le développement d'un questionnaire harmonisé pour l'ensemble du secteur de l'alphabétisation en Fédération Wallonie-Bruxelles (voir «Analyse de la situation de l'illettrisme en Région wallonne et de la demande de formation», page 10 pour plus de détails). Ces lieux permettent à Lire et Écrire de promouvoir et de défendre le droit à l'alphabétisation pour tous et, plus particulièrement, d'éclairer et de relayer auprès des représentants politiques les réalités de terrain vécues par les organismes d'alphabétisation.

L'Interfédération

Lire et Écrire en Wallonie occupe un mandat d'administrateur auprès de l'Interfédération des entreprises de formation par le travail (EFT) et des organismes d'insertion socio-professionnelle (OISP). En 2012, Lire et Écrire en Wallonie en a également assuré la présidence. L'Interfédération des EFT/OISP promeut et défend les personnes et les associations du secteur de l'insertion socioprofessionnelle. En son sein, Lire et Écrire en Wallonie veille à la prise en compte des personnes en difficultés de lecture et d'écriture, et des spécificités des Régionales reconnues comme OISP. En 2012, l'Interfédération a notamment porté les travaux de concertation et de négociation autour du nouveau projet de décret CISP (pour Centres d'Insertion SocioProfessionnelle) organisant le financement du secteur (voir «Politiques d'insertion socioprofessionnelle», page 11 pour plus de détails).

Comités d'accompagnement de la convention Région wallonne Alpha 2011-2013

Les réunions de suivi de la convention entre la Région wallonne et Lire et Écrire, réunissent des représentants du Ministre-président de la Région wallonne, de la Ministre wallonne de l'Action sociale et de l'Égalité des chances, du Ministre wallon de l'Emploi et de la Formation, du SPW

– DGO6, Direction des politiques transversales Région, du SPW – DiCS, Direction interdépartementale de la cohésion sociale, du SPW – DGO5, Direction de l'action sociale, du secrétariat permanent de la Conférence interministérielle de l'alphabétisation, d'un(e) représentant(e) du Forem. C'est un lieu de débat et de négociation concernant les stratégies de luttes pour l'alphabétisation dans chaque territoire et sur l'ensemble de la Région wallonne telles que menées par Lire et Écrire.

Groupes de travail et autres rencontres avec nos différents partenaires

La mission politique de Lire et écrire en Wallonie se traduit par de nombreuses rencontres avec les représentants des différents cabinets ministériels en charge des matières liées à l'alphabétisation. Les groupes de travail, réunions formelles ou rencontres plus informelles sont autant de lieux dans lesquels Lire et Écrire en Wallonie porte les enjeux, positionnements et revendications du mouvement ; par exemple en 2012 quant aux dispositifs législatifs à déployer pour une politique d'alphabétisation structurelle et coordonnée (voir «Prise en compte des personnes en situation d'illettrisme et l'action d'alphabétisation en Région wallonne», page 9 pour plus de détails).

Pour l'année 2012, on peut également souligner les collaborations de Lire et Écrire en Wallonie avec : la direction interdépartementale de la cohésion sociale (DiCS) dans le cadre de l'évaluation des plans de cohésion sociale, qui a entre autres eu pour objectif et résultat la participation des publics en difficultés de lecture et d'écriture à l'évaluation de ce dispositif ; l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) dans le cadre du projet d'enquête IVQ qui vise une objectivation du phénomène d'illettrisme en Région wallonne ; ou encore avec l'asbl Culture et Santé pour une publication sur l'alphabétisation et la santé.

Des chiffres et des analyses au service de l'action politique

Ces actions nombreuses et multiples au plan politique requièrent la collecte rigoureuse et l'analyse de toutes les informations quantitatives et qualitatives relatives à l'alphabétisation. Relevant de différents niveaux de pouvoir, ces données sont souvent spécifiques. Pour soutenir les enjeux et réalités du secteur de l'alphabétisation, un travail de compilation des données quantitatives a été réalisé, des argumentaires et notes de synthèse ont été rédigés et diffusés à différentes occasions.

L'objectif étant de rendre compte des réalités de l'alphabétisation, de son histoire, des publics, des politiques publiques d'alphabétisation, de l'offre de formation, de l'évolution des financements et des priorités pour l'alpha en Wallonie.

En 2012, les notes produites ont porté sur :

- La *prise en compte des personnes en situation d'illettrisme*

dans un contexte d'évaluation d'une action politique auprès des publics bénéficiaires, et plus particulièrement le cas de l'évaluation des plans de cohésion sociale en Région wallonne.

- Les *primo arrivants* : qui sont-ils et quelle place ont-ils dans les politiques d'alphabétisation ?
- L'*accès des différents publics aux formations de Lire et Écrire* : positionnement et perspectives d'action politique au niveau wallon (note présentée et débattue en conseil d'administration Lire et Écrire en Wallonie).
- Les *impacts de l'alphabétisation sur la vie des personnes* : les variations ne s'expliquent pas par le statut socioprofessionnel.
- Un projet de *décret cadre pour l'Alpha*¹⁴.
- Le *décret bassin de vie*.

Ces analyses ont été diffusées via le site Internet de Lire et Écrire et/ou communiquées plus directement au pouvoir politique. Elles sont également diffusées auprès des Régionales de Lire et Écrire afin de soutenir la prise de décision locale (voir ci-dessous).

Mission de services aux Régionales

La mission de services aux Régionales permet à chaque Régionale de bénéficier d'un accompagnement individualisé et/ou collectif, sur toutes les questions qui traversent leurs actions. Ainsi, les directions et les équipes qui le souhaitent bénéficient d'un espace d'échange et de travail avec la coordination wallonne.

Soutien stratégique

Appropriation des cadres politiques et positionnement

En lien avec les actualités politiques, Lire et Écrire en Wallonie accompagne les Régionales dans l'appropriation des différents cadres législatifs et politiques qui impactent directement ou indirectement les actions de Lire et Écrire, et alimente la réflexion pour permettre le positionnement de Lire et Écrire face à ces différentes politiques (voir «2. Actualités politiques», page 9). On peut considérer que c'est le versant interne de la mission politique de Lire et Écrire en Wallonie. Cette mission est réalisée à travers des suivis individuels, l'organisation de réunions de travail spécifiques, et la diffusion d'analyses - que ce soit par exemple sous la forme d'une présentation au sein des différentes instances internes réunissant administrateurs et/ou directeurs des huit Régionales, ou encore sous la forme de brèves à destination de l'ensemble des travailleurs.

¹⁴ Il ne s'agit toutefois pas d'un décret alpha qui aurait pour conséquence un risque de décontextualisation de l'action d'alphabétisation, d'exclusion des publics alpha à l'accès à d'autres politiques, de stigmatisation du public alpha et d'enveloppe fermée à toute évolution, à toute innovation.

Rapport des actions auprès des pouvoirs subsidiant

La coordination wallonne réalise annuellement un rapport d'activités consolidé et analytique pour les conventions coordonnées par Lire et Écrire en Wallonie. Dans le cadre de la convention Région wallonne Alpha 2011-2013, Lire et Écrire en Wallonie a également piloté l'élaboration et le suivi d'un tableau de bord qui permet de rendre compte de nos actions vis-à-vis des pouvoirs publics de façon quantitative, trois fois par an. Ce tableau de bord a aussi pour but de faciliter le pilotage des actions par les Régionales.

Plans stratégiques/d'actions au niveau wallon en soutien des actions locales

En 2012, Lire et Écrire en Wallonie a mené une réflexion sur le cadre des actions de sensibilisation au sein du mouvement Lire et Écrire¹⁵. Sur la base d'une enquête réalisée en 2011 auprès de 300 organismes partenaires des huit Régionales, un ensemble de questions ont été posées pour tenter d'établir ce que seraient les enjeux wallons de la sensibilisation. La réflexion a été publiée dans un article intitulé : « En quoi les représentations de nos partenaires sur l'illettrisme et l'alphabétisation questionnent nos actions de sensibilisation en Région wallonne ? ». Après une présentation de ces questions au niveau du conseil d'administration (CA) wallon, les CA régionaux ont été consultés via un questionnaire pour établir ce qu'ils verraient comme enjeux communs et ce qui pourrait être laissé à la discrétion des Régionales. Au moment du retour en CA wallon, il est apparu qu'il y avait accord sur certains points qui pourraient faire l'objet d'une construction commune (tels que la formation des agents relais) et d'autres qui devaient rester à la discrétion des Régionales (tels que la participation des apprenants). A également été relevé le besoin de mener une analyse sociopolitique qui permette aux agents de sensibilisation d'avoir suffisamment d'éléments pour répondre à tous les stéréotypes, préjugés, idées fausses auxquels ils sont quotidiennement confrontés. Au préalable, Lire et Écrire doit définir précisément le champ de cette analyse sociopolitique, qui devrait examiner comment les politiques macro-économiques, sociales et culturelles impactent la vie des personnes en situation d'illettrisme et les actions d'alphabétisation. Cette clarification est au programme de 2013.

Réorganisation des Régionales

Depuis 2010, deux Régionales de Lire et Écrire (Centre Mons Borinage et Hainaut occidental) ont développé des collaborations étroites et se sont rapprochées dans la mise en œuvre de certaines de leurs actions. Cette collaboration fait l'objet de réflexions et d'approfondissements qui sont pilotés et coordonnés par Lire et Écrire en Wallonie. Un des

¹⁵ Les objectifs de la sensibilisation dans le secteur de l'alphabétisation recouvrent plusieurs dimensions. À côté de la sensibilisation grand public qui vise à travers des campagnes à rappeler la persistance de l'illettrisme, se déploie un travail de sensibilisation sectoriel, dans le monde de l'éducation, de la santé, dans le secteur social, etc. ainsi qu'un travail de partenariat local pour déployer une offre de formation en collaboration avec les autorités locales et toutes les associations ou structures partenaires et former des agents relais. Les Régionales de Lire et Écrire ont investi tantôt dans un domaine, tantôt dans l'autre, compte tenu de leur histoire et de leur territoire. Voir «Actions de sensibilisation et de développement partenarial de Lire et Écrire en Région wallonne», page 30, pour plus détails quant aux actions de sensibilisation menées par les Régionales de Lire et Écrire en 2012.

objectifs de cette concertation à trois consiste à renforcer de façon plus structurée le dispositif de synergies actuellement mis en place.

Mise en place du soutien juridique

En 2012, la coordination a procédé à l'engagement pour compte de tous d'une juriste à mi-temps, ce qui permet de répondre à un besoin de soutien en matière d'information juridique et sociale. La juriste a été amenée à travailler, entre autres, sur les matières suivantes : les modifications en matière de crédit-temps, la durée du travail dans le secteur, la mise à jour du règlement de travail de Lire et Écrire, la gestion des fins de carrière et l'analyse des assurances omnium-mission des différentes entités de Lire et Écrire.

Accompagnement individuel des Régionales/ Soutien aux directions des Régionales

En fonction des demandes et situations particulières des Régionales, Lire et Écrire en Wallonie propose un accompagnement individualisé – par exemple en 2012, la nouvelle directrice de la Régionale de Charleroi Sud Hainaut a bénéficié de l'accompagnement de la direction de Lire et Écrire en Wallonie dans la prise de ses fonctions, en vue d'assurer la maîtrise progressive des enjeux et projets portés par Lire et Écrire.

Soutien administratif et financier

Cette mission a connu, depuis quelques années, un développement important. Les pouvoirs subsidiant sont de plus en plus exigeants, les contraintes administratives de plus en plus nombreuses, les inspections de plus en plus pointues. La gestion administrative et financière nécessite une rigueur et un professionnalisme toujours plus grand.

Dans ce cadre, l'objectif de la coordination wallonne est de venir en soutien aux Régionales, d'accroître les collaborations, d'accompagner l'opérationnalisation des différentes mesures, de mettre en place des outils et procédures communs pour faciliter le travail et le rendre plus efficace. Les actions de soutien administratif et organisationnel apportées aux Régionales sont dès lors très variées.

En plus des actions continues d'appui aux Régionales en vue des inspections, des rapports intermédiaires et finaux à remettre aux pouvoirs subsidiant, des dossiers de justification des subsides, nous avons, en 2012, travaillé plus particulièrement sur :

- *la mise en conformité du plan comptable avec celui de la Communauté française*

(Pour rappel, les Régionales de Lire et Écrire sont agréées au niveau de la Région wallonne comme OISP et au niveau de la Communauté française comme mouvement d'éducation permanente).

Dans le cadre de l'obligation de mise en conformité de notre plan comptable normalisé minimum par rapport aux

exigences et prescrits de la Communauté française (imposant comme date ultime de mise en conformité pour toutes les asbl le 01/01/2013), il avait été décidé en assemblée générale de Lire et Écrire en juin 2011 de s'y conformer pour le 01/01/2012, ce qui correspondait également à une recommandation du réviseur d'harmoniser les comptes utilisés entre l'ensemble des entités Lire et Écrire.

Dans le même temps, les règles d'évaluation ont été revues, adaptées et modifiées, en accord avec le réviseur.

- *l'accompagnement des Régionales à l'utilisation du logiciel comptable commun, à savoir « BOB », dès janvier 2012*

En 2012, Lire et Écrire en Wallonie a fait l'acquisition d'un nouveau logiciel comptable, BOB, qui a été implanté dans toutes les entités (à l'exception de Lire et Écrire Bruxelles). En effet, la mise à jour et en conformité du plan comptable de Lire et Écrire avait soulevé l'intérêt de disposer d'un logiciel comptable identique et commun pour toutes les entités. Nous avons organisé des formations spécifiques collectives et individuelles pour permettre aux personnes en charge de la gestion comptable de se familiariser et de s'approprier rapidement le nouveau logiciel.

- *la réalisation, pour compte de tous, de trois marchés publics relatifs :*

- ◇ au renouvellement du mandat du réviseur qui avait pris fin à l'AG de juin 2012,
- ◇ à la recherche d'un partenaire informatique pour la gestion et le développement de notre outil base de données,
- ◇ à la mise en place d'un contrôle interne effectué par un prestataire externe au sein des 9 entités wallonnes.

- *l'appropriation de l'outil budget*

Lire et Écrire en Wallonie a travaillé sur l'appropriation par les entités de l'outil budget, l'objectif étant que chaque entité dispose d'un même outil budgétaire répondant aux divers besoins et exigences des Régionales, des demandes externes et de l'ensemble des instances de Lire et Écrire ; cet outil est en lien avec le logiciel comptable et est complètement automatisé.

- *la mise à jour et l'automatisation du canevas de consolidation*

ont permis de simplifier le travail de consolidation et d'aboutir à un travail d'analyse comparative plus pointu entre les entités.

- *la mise à jour et l'automatisation du canevas de la Région wallonne réalisées par la coordination wallonne*

permettent de simplifier le travail de justification en regroupant dans un seul outil la totalité des justifications. Cet outil permet aux pouvoirs subsidiant d'avoir une vision complète et transparente des dépenses reprises dans les différents dossiers.

- *le soutien des Régionales dans les travaux*

liés aux actions d'insertion socioprofessionnelle (remplir le petit cadastre de la Région wallonne, calculer les points APE liés au montant des subventions OISP qu'elles reçoivent en direct).

Au niveau des actions récurrentes, nous noterons encore pour 2012 :

- *la recherche d'une cohérence administrative et financière au sein de Lire et Écrire*
- *la ligne de crédit coordonnée*

permet de rencontrer les besoins de trésorerie de chaque Régionale partenaire (Lire et Écrire Brabant wallon, Lire et Écrire Centre Mons Borinage, Lire et Écrire Liège Huy Warremme, Lire et Écrire Luxembourg, Lire et Écrire Verviers, Lire et Écrire en Wallonie). Une gestion proactive des tirages et remboursements, conjuguée à des taux d'intérêts à court terme qui sont restés bas, a permis de réduire le montant des intérêts financiers de l'exercice.

- *le soutien et l'appui effectif des équipes des Régionales en matière comptable et financière*

pour la gestion de la ligne de crédit, le contrôle budgétaire, la gestion comptable... ainsi qu'un appui pour le suivi des subventions et l'élaboration de plans de trésorerie.

- *un appui à des réglementations diverses*

dans le cadre notamment de marchés publics : en 2012, Lire et Écrire en Wallonie a fait l'acquisition du logiciel « 3P », outil permettant l'encodage de marchés publics dans le respect de la législation, qui est en permanente évolution.

- *un soutien dans le montage des dossiers de subventions, les contrôles de l'inspection et les démarches avec le réviseur*

- *de multiples interventions*

auprès du cabinet du Ministre de la formation professionnelle et du service contentieux de la Région wallonne afin de débloquer des montants en attente de paiement.

Notons enfin que les interventions spécifiques auprès des Régionales se font à géométrie variable en fonction de la demande, des difficultés rencontrées et des questions posées.

Soutien méthodologique

Trame d'animation PCS

Au mois de janvier 2012, la DiCS (Direction interdépartementale de la cohésion sociale) a lancé un processus d'évaluation du PCS au niveau de l'ensemble des communes impliquées dans ce dispositif. Le processus d'évaluation incluait l'évaluation par les bénéficiaires du PCS donc, entre

autres, par les apprenants en formation chez Lire et Écrire. Concrètement, il leur était demandé d'évaluer l'impact des actions développées dans le cadre des PCS, dont ils ont bénéficié, sur base d'une série d'indicateurs de bien-être et de cohésion sociale.

Dans ce cadre, Lire et Écrire en Wallonie et les Régionales wallonnes ont décidé de procéder à l'évaluation des formations en alpha de Lire et Écrire en utilisant la méthodologie qui avait été développée lors de l'évaluation de l'impact des actions d'alpha sur la vie des personnes, menée en 2010 dans le cadre de l'évaluation du contrat programme Éducation permanente. Tous les formateurs responsables d'un groupe de formation en alpha dans le cadre d'un PCS ont donc mis en œuvre cette méthodologie auprès de leurs apprenants.

À cet effet, une trame d'animation a été produite, prenant appui sur celle qui avait été préparée en 2010. Cette trame avait été définie collectivement avec l'ensemble des coordinateurs pédagogiques et avait été utilisée dans chacune des Régionales en 2010. Sa mise en œuvre en 2012 fut donc relativement aisée.

L'information recueillie auprès des apprenants via cette méthodologie a ensuite été analysée par Lire et Écrire en Wallonie à travers la grille d'analyse mise au point par la DiCS dans le cadre de l'évaluation du PCS. Un article présentant la méthodologie et les résultats a été publié dans l'État des lieux de l'alphabétisation – édition 2012.

Recherche-action

Dans le cadre de sa mission de soutien méthodologique aux Régionales, Lire et Écrire en Wallonie a par ailleurs proposé, en 2011, le recours à la méthodologie de la recherche-action en vue de mener une réflexion sur les tensions rencontrées dans le cadre des pratiques des travailleurs de l'association, et de définir des actions à mettre en œuvre pour tenter de surmonter ces difficultés.

En 2012, une recherche-action a ainsi été lancée avec l'équipe de Lire et Écrire Centre Mons Borinage, sur le thème de l'articulation des apprentissages linguistiques et des dimensions d'éducation permanente au sein des pratiques de formation de l'association. La démarche vise à chercher une réponse aux difficultés formulées par les travailleurs d'intégrer le militantisme / l'éducation permanente / la réflexion politique dans l'espace pédagogique. Dans un premier temps, l'équipe a mené, avec le soutien de la coordination wallonne et d'un animateur en entraînement mental, l'analyse de la tension à partir d'une situation concrète insatisfaisante, en reprenant les étapes de l'entraînement mental. La perspective pour 2013 est de définir à partir de là un projet d'action ou de modification de pratiques, connu, compris et accepté par tous les acteurs de l'association, et de mettre en œuvre ce projet.

L'équipe de la Régionale de Lire et Écrire Hainaut occidental s'est également lancée dans un processus de recherche-action fin 2012, en lien avec la question de la place des différents acteurs au sein de l'association, et en particulier les bénévoles, et concernant les liens entre ces différents acteurs.

Soutien à l'harmonisation de la collecte des données

Développement d'une base de données stagiaires commune

Afin de garantir une collecte des données optimale concernant les personnes accueillies par Lire et Écrire en Région wallonne, Lire et Écrire en Wallonie a créé une base de données commune aux huit Régionales. La base de données est à la fois un outil de gestion administrative et organisationnelle (par exemple : gestion des heures de formations réalisées dans chaque Régionale, en lien avec les contraintes imposées par les différentes conventions qui lient Lire et Écrire en Wallonie et les pouvoirs publics ; répartition des apprenants entre les différents groupes de formation) et un outil d'analyse statistique, appuyant la réflexion politique et stratégique tant au niveau de chaque Régionale qu'au niveau wallon ainsi que le pilotage des actions de formation.

Les développements de la base de données réalisés depuis sa création en 2011, répondent aux besoins des Régionales et de la coordination wallonne. Ceux-ci sont discutés, évalués et priorisés dans le cadre d'un groupe de travail piloté par Lire et Écrire en Wallonie, réunissant différents membres du personnel administratif des huit Régionales. En soutien à l'appropriation de l'outil et de ses développements successifs par les équipes des Régionales, Lire et Écrire en Wallonie a organisé en 2012 trois demi-journées de formation collective (traitant à la fois de l'encodage et du traitement des données), et propose, à la demande, une présentation individualisée de l'outil et de ses potentialités auprès des Régionales.

Dès la création de la base de données, une collaboration avec la FUNOC, portant sur la formation à la gestion administrative des stagiaires inscrits en formation via l'exploitation de la base de données commune, a permis d'accompagner le personnel dans l'encodage des données et dans la maintenance du système. La convention commune prévoyant cet accompagnement s'est terminée en décembre 2012. Conséquemment un marché public a permis de désigner un prestataire informatique¹⁶ qui a pris en charge la base de données commune au 1er janvier 2013.

Données recueillies dans le cadre du processus d'accueil

Lire et Écrire en Wallonie poursuit le but d'analyser les caractéristiques de l'illettrisme et les besoins en alphabétisation, dans le cadre de l'objectif 2 de la Convention Région wallonne Alpha 2011-2013. L'analyse se base principalement sur les données disponibles, c'est-à-dire celles recueillies au moment de l'accueil des personnes dans l'association. Cet accueil qui a pour but d'établir les motivations des personnes, leur niveau de compétence, mais aussi les freins et facilitateurs à l'entrée et à l'engagement en formation, offre des éléments pertinents pour mieux cerner tant les besoins que les conditions d'émergence

¹⁶ La société Comase Info a été sélectionnée par le bureau Lire et Écrire en Wallonie sur base de l'analyse des différentes offres reçues dans le cadre du marché public lancé en octobre 2012.

d'une demande de formation.

Cela dit, avant de pouvoir mener une telle analyse au niveau de l'ensemble des Régionales, il convient de s'assurer que les pratiques d'accueil soient harmonisées. En effet, un recueil d'informations qui prendrait par exemple la forme d'un questionnaire dirigé, n'a pas la même valeur qu'un autre qui prendrait la forme d'un entretien ouvert. Lors du processus d'accueil, les Régionales de Lire et Écrire procèdent à un entretien d'accueil et utilisent un référentiel de compétences, accompagné d'un test de positionnement¹⁷ (voir «4. Actions d'alphabétisation et de sensibilisation en Wallonie», page 25 pour plus de détails sur nos actions d'accueil et d'orientation des publics).

En 2012, le groupe de travail mis en place pour réfléchir à ces questions s'est focalisé sur le test de positionnement, tant au niveau des consignes de passation qu'au niveau de la correction des épreuves et surtout du positionnement par rapport au référentiel. Pour soutenir le groupe de travail, Lire et Écrire en Wallonie a mené une analyse des résultats obtenus au test par les apprenants, dans les trois compétences de base (lecture, écriture et calcul), toutes Régionales confondues.

Réflexion globale sur la collecte d'informations

En 2012, Lire et Écrire en Wallonie a également mis en place une dynamique de réflexion globale autour de la collecte de données concernant nos différents champs d'actions (sensibilisation, accueil, orientation, formation...). Cette réflexion menée en collaboration avec des travailleurs des Régionales, permet d'évaluer, de questionner et d'améliorer notre façon de collecter les données. Cette réflexion impacte et contribue à définir les développements de la base de données décrite ci-dessus ; elle fait par ailleurs émerger les besoins d'études d'ordre plus qualitatif, à mener parallèlement à la collecte de données quantitatives, en soutien des actions et des positionnements stratégiques et politiques des Régionales comme de la coordination wallonne.

Mission de coordination de projets

Afin de soutenir au mieux les Régionales dans la mise en œuvre des actions coordonnées, et plus particulièrement dans l'opérationnalisation des objectifs de la convention Région wallonne Alpha 2011-2013¹⁸, Lire et Écrire en Wal-

¹⁷ Les objectifs du positionnement sont de permettre aux personnes de se positionner par rapport à une demande de formation, et aux associations de faire la distinction entre les personnes qui font partie du public et celles qui ont des compétences trop importantes et devraient être réorientées vers des formations FLE ou de remise à niveau. Le test n'a pas d'utilité pédagogique. Il n'est donc pas pertinent de l'utiliser en post-test (en fin de formation) pour comparer les compétences des personnes à l'entrée et à la sortie de la formation.

¹⁸ Pour rappel, la convention Région wallonne Alpha 2011-2013 se décline en 4 objectifs : 1) Apporter l'appui nécessaire au développement de la logique des plans d'action territoriaux pour l'alphabétisation, notamment en poursuivant la mise en réseau des opérateurs et en développant les actions de sensibilisation et de partenariat dans un objectif de prise en compte des personnes en situation d'illettrisme ; 2) Développer l'accueil et l'orientation des publics et favoriser l'émergence de la demande en alpha ; 3) Renforcer l'offre de formation en portant une attention particulière aux publics en (ré)affiliation sociale ; et 4) Soutenir la formation des travailleurs, en ce compris les personnes ayant le statut de travailleur au sens de l'article 60§7 de la loi organique des CPAS, avec un volet lié à la recherche de collaborations avec les fonds sectoriels et les partenaires sociaux et un volet formation.

lonie a mis en place des missions spécifiques de coordination, appelées missions pour compte de tous, pilotées par des travailleurs de Régionales pour compte de tous et sous mandat wallon. Lire et Écrire en Wallonie joue un rôle de coordination en assurant la cohérence et la transversalité des trois missions.

Dans ce modèle d'organisation, ce sont donc des travailleurs de Régionales qui pilotent un projet coordonné commun à l'ensemble des entités wallonnes, avec un mandat Lire et Écrire en Wallonie. Ce mode d'organisation permet, d'une part, à la coordination wallonne de s'appuyer sur l'expertise des Régionales et, d'autre part, une plus grande implication des Régionales au niveau collectif, l'articulation entre Régionales et Lire et Écrire en Wallonie, résultant à la fois en un ancrage plus fort dans la réalité de terrain (apport des travailleurs des Régionales) tout en favorisant une réflexion politique globale (apport de Lire et Écrire en Wallonie). Les missions pour compte de tous rencontrent :

- les enjeux et objectifs globaux en matière d'alphabétisation pour une véritable politique d'alpha concertée et coordonnée en Wallonie ;
- les attentes et besoins des Régionales wallonnes qui mènent l'action sur le terrain, en lien avec leur plan d'actions et leurs priorités définies par le contexte sous-régional.

Les missions pour compte de tous offrent un soutien au niveau du pilotage sous-régional, tout en garantissant une cohérence globale :

Coordination de l'Objectif 1 de la convention Région wallonne Alpha 2011-2013 – Soutien aux Régionales wallonnes et coordination du travail de sensibilisation et de développement partenarial des Régionales dans le cadre du développement de la logique de coordination de l'alphabétisation au niveau wallon, notamment en poursuivant la mise en réseau des opérateurs, en développant des actions de sensibilisation et de partenariats dans un objectif de prise en compte des personnes en situation d'illettrisme.

Coordination de l'Objectif 2 de la convention Région wallonne Alpha 2011-2013 – Soutien aux Régionales wallonnes et coordination du travail d'accueil et d'orientation des publics et réflexion sur l'émergence de la demande en alpha, avec pour but d'objectiver et de concrétiser l'analyse de la demande des apprenants et leurs besoins en formation ; cette analyse étant essentielle pour orienter la stratégie de chaque Régionale, dresser le profil des apprenants, influencer le travail avec les partenaires, évaluer les évolutions du public et appuyer les revendications politiques de Lire et Écrire pour une alphabétisation pour tous les publics.

Coordination de l'Objectif 4.1 de la convention Région wallonne Alpha 2011-2013 – Soutien aux Régionales wallonnes et coordination du travail de sensibilisation/développement partenarial avec des fonds sectoriels en lien avec l'alphabétisation des travailleurs. L'axe prioritaire de travail défini pour cette mission est d'initier, en collaboration avec les représentants syndicaux de la

CSC et de la FGTB, une dynamique partenariale pour construire un dispositif de formation structurel en alphabétisation dans le monde du travail, via les fonds sectoriels, intersectoriels et/ou de formation.

Enfin, Lire et Écrire en Wallonie assure la coordination de deux projets FSE, l'un dans le programme opérationnel Convergence (axe 3, mesure 3), et l'autre dans le programme opérationnel Compétitivité (axe 3, mesure 4). Lire et Écrire en Wallonie assume la coordination administrative et financière du dossier. Dans ce cadre, Lire et Écrire en Wallonie appuie les Régionales wallonnes pour :

- soutenir et accompagner les responsables de projets de chaque Régionale ;
- organiser la circulation de l'information entre eux ;
- assurer la cohérence de fond entre toutes les Régionales ;
- accomplir le travail administratif et financier inhérent à ce dossier ;
- animer des réunions qui rassemblent les responsables de projets afin de procéder à un état d'avancement des travaux, de dégager des préoccupations communes, de veiller à leur accompagnement méthodologique, d'établir des liens de transversalité entre les actions du projet¹⁹ ;
- produire des savoirs utiles au développement de la sensibilisation (analyses, études) tant au niveau général qu'aux niveaux régionaux ;
- établir des liens avec d'autres dispositifs (Décret accompagnement individualisé des demandeurs d'emploi ; sensibilisation des demandeurs d'emploi ; sensibilisation des travailleurs ; coordination de la sensibilisation...).

¹⁹ En lien avec les objectifs 1 et 4.1 de la convention Région wallonne Alpha 2011-2013, relatifs à la sensibilisation et au développement partenarial.

4. Actions d'alphabétisation et de sensibilisation en Wallonie

Accueil et orientation des publics s'adressant à Lire et Écrire en Région wallonne

L'analyse de la demande de formation et l'accompagnement des personnes au travers des processus d'accueil occupent une place importante, essentielle dans notre travail. Relativement peu visible, ce travail permet une meilleure connaissance des publics et une orientation des candidats vers des dispositifs adaptés à leur situation et à leur demande. Il permet également d'identifier des manques, des insuffisances dans l'offre de formation disponible et d'observer des évolutions de la demande.

En 2012, ce sont plus de 2600 demandes d'entrée en formation qui ont été formulées auprès des huit Régionales de Lire et Écrire.

Pour examiner ces demandes, les Régionales, au moment de l'accueil :

- mènent un entretien d'accueil, qui permet d'identifier les motivations des personnes (et par conséquent, les difficultés / problèmes qu'elles rencontrent et auxquels elles tentent de trouver une solution en entreprenant une formation) ;
- et utilisent le référentiel de compétences, accompagné du test de positionnement. Le test est passé sur base volontaire dans le cadre du processus d'accueil. Ses résultats sont analysés par rapport au référentiel de compétences qui positionne les personnes du point de vue de leurs compétences linguistiques.

L'entretien d'accueil se penche donc avant tout sur le projet et les motivations qui poussent les personnes à vouloir entrer en formation. Il permet non seulement d'identifier le projet personnel des personnes, information sur laquelle se basent les Régionales pour former les groupes, mais également de préciser les différents profils de publics parmi ces personnes en demande de formation. Ces données permettent également d'éclairer le concept de « dynamique motivationnelle », développé par E. Bourgeois²⁰, qui a mis en évidence que les composantes de la motivation évoluent au fil de chaque parcours biographique et des interactions de chacun avec son environnement ; par ailleurs de nombreuses personnes entrent en formation pour

plusieurs raisons en même temps, auxquelles elles n'attribuent pas forcément de classement en termes d'importance.

Parallèlement à l'entretien d'accueil, le test de positionnement, basé sur le référentiel de compétences, est proposé à toute personne se présentant chez Lire et Écrire. Certaines Régionales le proposent également en cours de formation (Centre Mons Borinage, Charleroi Sud Hainaut, Liège-Huy-Waremme) ou en fin de formation (Charleroi Sud Hainaut, Liège-Huy-Waremme, Verviers), pour permettre aux apprenants qui le souhaitent d'avoir un repère objectif sur leur niveau de compétences.

Pour toutes les Régionales, le référentiel de compétences constitue un outil au service des apprenants d'une part, et au service de la Régionale d'autre part.

Pour les premiers, le test est en effet l'occasion de poser un regard sur leur maîtrise des compétences de base, et d'éventuellement mettre en relation le niveau acquis avec le niveau requis par un organisme de formation pour entrer en formation qualifiante.

Pour la Régionale, le test constitue dans un premier temps un moyen d'identifier si les personnes se présentant chez Lire et Écrire correspondent au « public alpha ». Dans le cas contraire, elles sont, si possible, réorientées vers les opérateurs adéquats. Dans un second temps, le test permet de positionner les apprenants sur une échelle de 0 à 4 par rapport aux compétences d'expression orale, de lecture et d'écriture. Les Régionales utilisent alors ces résultats pour orienter les personnes vers les différents groupes de formation, en combinaison avec d'autres critères tels que le statut, la mobilité, la compatibilité des horaires de formation et les motifs d'entrée en formation, et pour permettre aux formateurs d'adapter les contenus de formation aux acquis des uns et des autres. Le test n'a toutefois pas vocation de servir d'outil de constitution des groupes, ceux-ci étant généralement formés par des personnes présentant des niveaux hétérogènes en termes de compétences, mais qui se regroupent autour d'un même projet de formation – par exemple : le soutien à la scolarité des enfants, la mobilité et le permis de conduire, la recherche d'un emploi...

Au terme du processus d'accueil mené par chaque Régionale, 1292 personnes ont commencé une formation en 2012.

En ce qui concerne les personnes qui ne sont pas entrées

²⁰ J.-M. Barbier, E. Bourgeois, G. De Villers, M. Kaddouri, *Constructions identitaires et mobilisation des sujets en formation*, L'Harmattan, 2006.

en formation, les situations sont diverses :

- Soit le projet de la personne (qui souhaite par exemple faire une qualification professionnelle), soit son niveau de compétences en oral, lecture et écriture (trop élevé) ne correspond pas à l'offre de formation en alphabétisation proposée par Lire et Écrire.
- Dans certains autres cas, ce sont les obstacles à l'apprentissage qui sont importants (et qui sont par exemple liés à une prise de médicaments ou à une déficience mentale telle que les approches méthodologiques utilisées à Lire et Écrire se révèlent inadéquates). Les personnes sont alors réorientées dans la mesure du possible vers des formations plus adaptées.
- Enfin, Lire et Écrire n'a souvent plus de place dans les formations pour accueillir les personnes. Celles-ci sont alors si possible réorientées vers des partenaires de Lire et Écrire qui offrent une formation similaire. Si ce n'est pas possible, elles sont inscrites sur une liste d'attente et, dès qu'une place se libère, elles sont contactées pour entrer en formation.

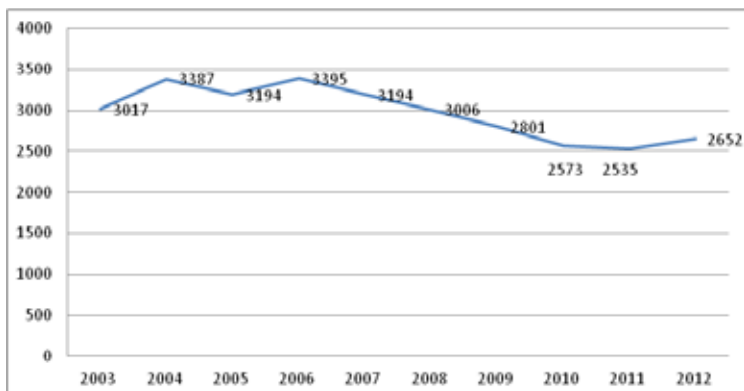
Le public et l'offre de formation de Lire et Écrire en Région wallonne

Le profil des apprenants

Nombre d'apprenants

En 2012, les huit Régionales wallonnes ont accueilli en formation d'alphabétisation 2.652 apprenants.

Figure 1 : Évolution du nombre d'apprenants (2003-2012)



Nous pouvons constater que le nombre d'apprenants a été en constante diminution depuis 2006 jusqu'en 2011. Entre 2006 et 2010, les Régionales de Lire et Écrire enregistrent une baisse de 24% du nombre d'apprenants entrés en formation. En 2011, la tendance est à la stabilisation tandis qu'en 2012, une augmentation du nombre d'apprenants est constatée (4,6% d'augmentation, soit 117 apprenants supplémentaires par rapport à 2011), à mettre en lien avec l'augmentation du nombre d'heures de formation, relevé à la figure 9 (page 28).

Genre des apprenants

Au total, au cours de l'année 2012, l'offre de formation en alphabétisation des huit Régionales wallonnes touche 56% de femmes pour 44% d'hommes. Les femmes sont majoritaires dans toutes les Régionales. Dans les Régionales de Namur, Charleroi Sud Hainaut et Luxembourg, le nombre de femmes est quasiment égal au nombre d'hommes.

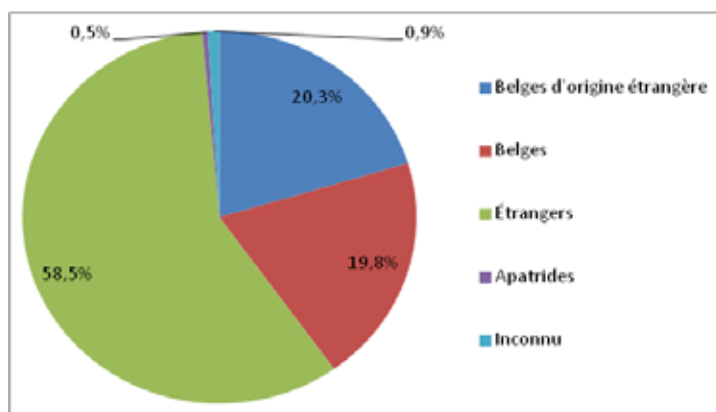
Tableau 1 : Genre des apprenants en valeur absolue et en % par Régionale - 2012

Régionale	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes
Brabant wallon	243	150	393	62%	38%
Centre Mons Borinage	127	100	227	56%	44%
Charleroi Sud Hainaut	142	133	275	52%	48%
Hainaut occidental	136	108	244	56%	44%
Liège-Huy-Waremme	182	151	333	55%	45%
Luxembourg	212	192	404	52%	48%
Namur	234	217	451	52%	48%
Verviers	197	128	325	61%	39%
Total général	1473	1179	2652	56%	44%

Nationalité des apprenants

En 2012, les apprenants n'ayant pas la nationalité belge représentent 59% des apprenants, soit 1.551 apprenants. Les apprenants ayant la nationalité belge représentent 41% des apprenants, soit 1.064 apprenants. Parmi les apprenants ayant la nationalité belge, 50% des personnes sont d'origine étrangère²¹. Enfin, une faible proportion d'apprenants est apatride (cela concerne 12 personnes).

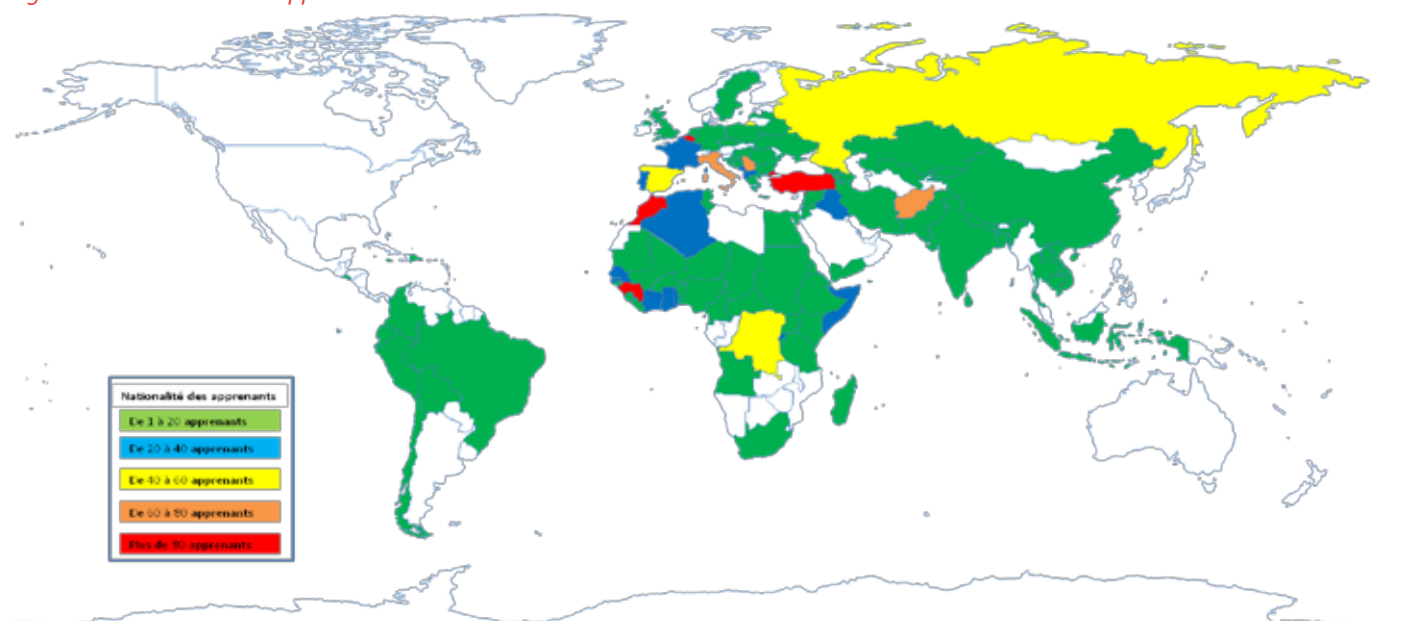
Figure 2 : Répartition des nationalités des apprenants - 2012



En 2012, 102 nationalités sont représentées parmi les apprenants de Lire et Écrire sur le territoire wallon. Sur la carte ci-dessous, nous pouvons constater que les apprenants de nationalité marocaine et turque sont les apprenants les plus représentés, après les personnes de nationalité belge, dans les formations de Lire et Écrire. Parmi les apprenants belges d'origine étrangère, les nationalités d'origine les plus représentées sont également les nationalités marocaine et turque.

21 Les Belges d'origine étrangère sont les Belges qui ont acquis la nationalité belge par choix ou par option.

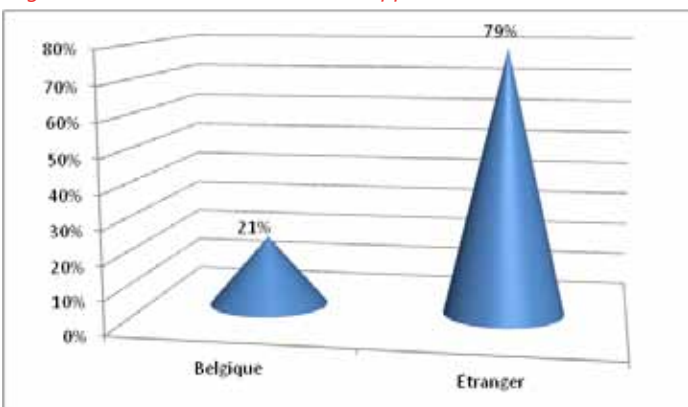
Figure 3 : Nationalité des apprenants - 2012



Scolarité des apprenants

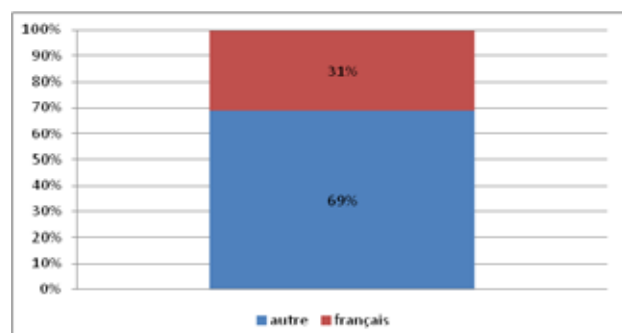
Le graphique ci-dessous présente la répartition des publics en fonction de leur lieu de scolarité (scolarisés en Belgique ou à l'étranger). On note que 21% des apprenants ont été scolarisés en Belgique contre 79% des apprenants à l'étranger.

Figure 4 : Lieu de scolarisation des apprenants - 2012



Le graphique ci-dessous représente la proportion d'apprenants qui ont été scolarisés en français ou dans une autre langue.

Figure 5 : Langue de scolarisation - 2012



Niveau de diplôme des apprenants

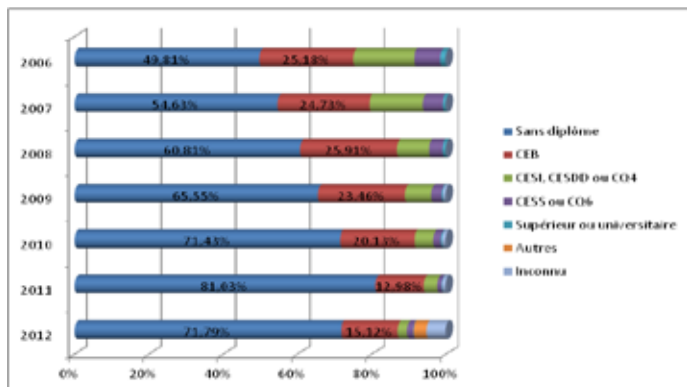
Tableau 2 : Niveau de diplôme par Régionale-2012

Niveau de diplôme	BW	CMB	CHSH	HO	Lg-H-W	Lux.	Nam.	Ver.	Total général
Sans diplôme	267	180	160	216	290	276	223	292	1904
Certificat d'études de base (primaire)	6	22	61	8	32	124	115	33	401
Enseignement secondaire deuxième degré (CES1 ou CQ4)	6	12	27	8	7	3	6	0	69
Général	0	1	7	0	5	1	3	0	17
Général et technique ou artistique de transition	0	1	4	0	0	0	1	0	6
Technique ou artistique de qualification	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Professionnel	6	10	15	8	2	2	2	0	45
Enseignement secondaire troisième degré (CES5 ou CQ6)	4	1	20	11	4	1	2	0	43
Général	0	0	9	0	2	1	1	0	13
Général et technique ou artistique de transition	0	0	2	0	0	0	0	0	2
Technique ou artistique de qualification	0	0	1	0	2	0	0	0	3
Professionnel	4	1	8	11	0	0	1	0	25
Enseignement secondaire complémentaire	0	0	1	0	0	0	0	0	1
7ème de perfectionnement ou de spécialisation	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Enseignement supérieur non universitaire de type court	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Enseignement supérieur non universitaire de type long	0	0	0	0	0	0	2	0	2
Enseignement universitaire	0	0	0	0	0	0	2	0	2
Non reconnu	85	0	3	1	0	0	1	0	90
Inconnu	25	12	3	0	0	0	101	0	141
Total général	393	227	275	244	333	404	451	325	2652

Une grande majorité des apprenants à Lire et Écrire ont au maximum le niveau du certificat d'études de base puisque ce public en particulier représente 87% de l'ensemble des apprenants. Entre 2006 et 2011, le taux de personnes « non scolarisées/sans diplôme » est d'ailleurs en constante augmentation, traduisant le recentrage de Lire et Écrire sur son public cible, à savoir les personnes les plus faiblement scolarisées.

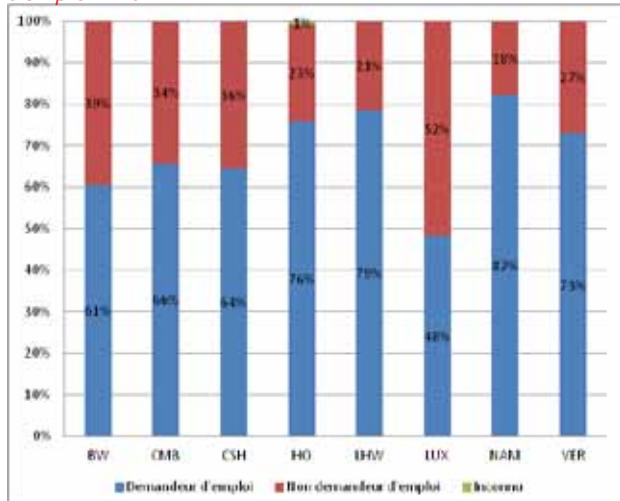
Par rapport à 2011, on peut constater une légère baisse, explicable par l'augmentation dans nos données de la proportion de personnes dont on ignore le niveau de diplôme. L'augmentation de la part « d'inconnu » est le résultat de l'introduction en 2012 d'un nouveau mode de collecte des informations.

Figure 6 : Évolution du niveau de diplôme (2006-2012)



Statut socioprofessionnel

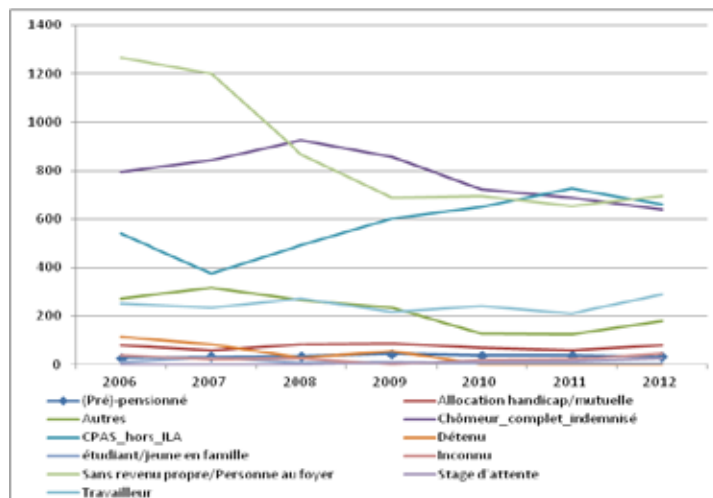
Figure 7 : Statut demandeur d'emploi/ non demandeur d'emploi - 2012



Les apprenants sont principalement des demandeurs d'emploi (68% en moyenne). On peut observer une variation entre les Régionales de 48% à 82% de demandeurs d'emploi. Entre 2006 et 2010, le taux de demandeurs d'emploi reste stable à 71%. En 2011, on constate, pour la première fois depuis 2006, une baisse de 4% des apprenants ayant le statut demandeur d'emploi. En 2012, le taux de demandeur d'emploi se stabilise par rapport à 2011 à 68% (+1% par rapport à 2011). Cette majorité de demandeurs d'emploi parmi les apprenants se justifie essentiellement par nos sources de financement.

Le statut socioprofessionnel des apprenants est principalement celui de chômeur complet indemnisé, de personnes sans revenu propre ou de personnes relevant du CPAS. L'ensemble de ces trois catégories constitue 75% du public en formation à Lire et Écrire.

Figure 8 : Évolution du statut socioprofessionnel (2006-2012)



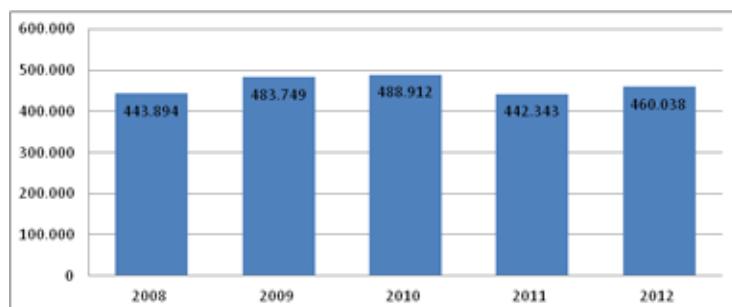
Entre 2007 et 2009, nous pouvons remarquer une chute de la proportion d'apprenants n'ayant pas de revenu propre. Cette diminution est compensée par l'augmentation de la proportion de chômeurs complets indemnisés et d'allocataires du CPAS.

Après une phase d'augmentation entre 2006 et 2008, puis de stabilisation entre 2008 et 2009, la proportion d'apprenants chômeurs complets indemnisés diminue légèrement à partir de 2009 tandis que la proportion de personnes bénéficiaires des allocations du CPAS augmente. L'entrée en vigueur du nouveau décret EFT/OISP en 2008 peut expliquer l'augmentation du nombre de chômeurs complets indemnisés entre 2007 et 2009. La diminution du nombre de chômeurs complets indemnisés parmi les apprenants observée après 2009, ainsi que la forte augmentation entre 2007 et 2012 d'allocataires du CPAS, parmi les apprenants de Lire et Écrire, pourraient être le reflet de la politique d'activation des chômeurs. Exclue du chômage, les apprenants se tournent vers le CPAS afin de pouvoir bénéficier d'une allocation de survie.

Les formations

Heures de formation réalisées

Figure 9 : Évolution du nombre d'heures réalisées par les apprenants (2008-2012)



Entre 2008 et 2010, les heures de formation réalisées par les Régionales wallonnes ont été en augmentation. Le taux

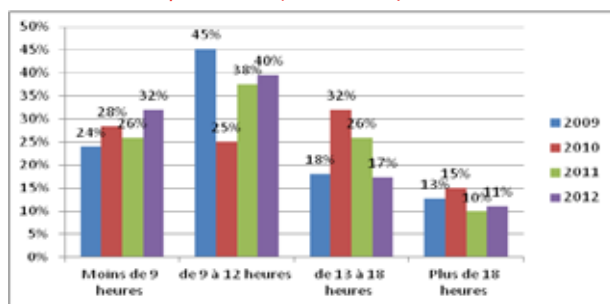
d'accroissement est de 8,98% entre 2008 et 2009 et de 1,07% entre 2009 et 2010. En 2011, les heures de formation enregistrent une baisse qui peut s'expliquer notamment par le mode de gestion des heures à réaliser dans le cadre du décret OISP où l'agrément étant sur une période de trois ans (2011-2013), la réalisation des heures peut ainsi se moduler sur ces trois années. Notons par ailleurs que certaines sources de financement liées à des projets ponctuels n'ont pas été reconduites en 2011. En 2012, on constate une légère augmentation du nombre total d'heures de formation réalisées par les Régionales, en lien avec l'augmentation du nombre d'apprenants (voir figure 1).

Tableau 3 : Heures de formation réalisées par Régionale et par pouvoir subsidiant-2012

Source de financement	Brabant wallon	Centre Mons Borinage	Charleroi Sud Hainaut	Hainaut occidental	Liège-Huy-Waremme	Luxembourg	Namur	Verviers	Total général
Décret OISP	44.109	28.352	21.144	35.123	80.850	46.773	45.911	45.681	347.943
Convention RW alpha - Formation action sociale (Osi, 3)	11.658	12.058	5.870	5.905	3.769	15.361	6.154	4.967	65.742
Convention RW alpha - Formation travailleurs (Osi, 4)	3.311	1.153	2.072	1.430	743	2.629	1.434	1.166	13.938
Plans de cohésion sociale	0	1.391	0	0	2.690	2.816	0	0	6.897
Éducation permanente	3.801	0	0	0	0	0	1.684	3.102	8.587
Appel à projets CNE	0	1.551	0	0	0	0	0	0	1.551
FSE	0	0	0	0	0	0	0	216	216
Autres financements publics	0	0	0	0	7.770	0	2.030	761	10.561
Financements privés	0	0	0	0	471	0	0	0	471
Autres	0	0	0	236	0	451	2.703	742	4.132
Total des heures 2012	62.879	44.505	29.086	42.694	96.293	68.030	59.916	56.635	460.038

Pourcentage d'apprenants par module horaire de formation

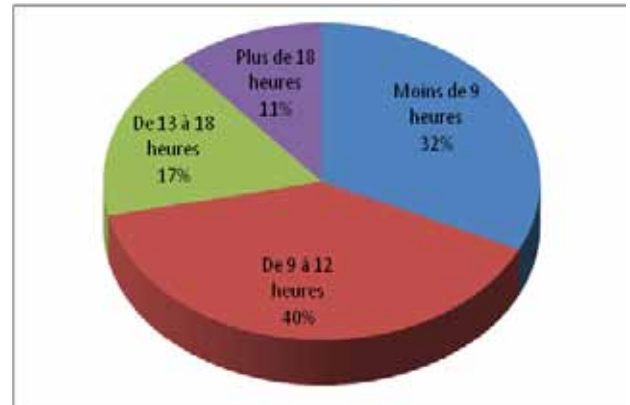
Figure 10 : Évolution du pourcentage d'apprenants par module horaire de formation (2009-2012)



En 2012, nous pouvons constater une évolution entre les différents volumes horaires suivis par les apprenants. Les modules de moins de 9 heures par semaine augmentent de 6% entre 2011 et 2012. Les modules de 9 à 12 heures sont en légère augmentation par rapport à 2011, soit une augmentation de 2%. Par rapport à 2011, la proportion des apprenants suivant des modules de formation entre 13 et 18 heures chute de 9%. Entre 2011 et 2012, la proportion des apprenants suivant des modules de formation de plus de 18 heures est également en légère augmentation de 1%.

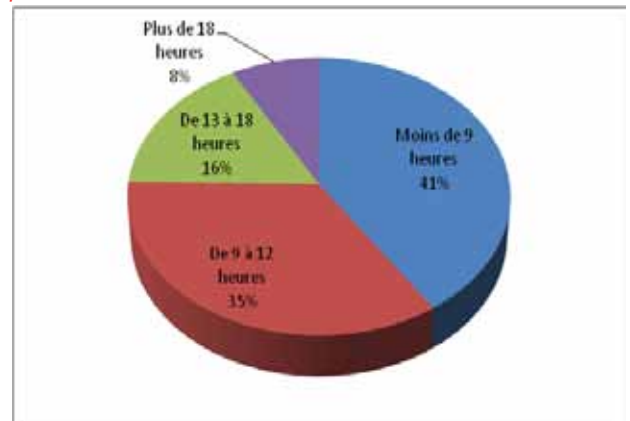
En 2012, la plus grande partie des apprenants suivent des modules de 9 à 12 heures par semaine (soit 40%). Soulignons également que 68% des apprenants suivent une formation de plus de 9 heures par semaine. Parmi ces 68%, 80% sont des demandeurs d'emploi. Ce taux élevé de demandeurs d'emploi parmi les apprenants suivant une formation de plus de 9 heures par semaine s'explique en partie par les prescrits du décret OISP qui demandent un minimum de 9 heures de formation par semaine.

Figure 11 : Pourcentage d'apprenants par module horaire de formation en 2012



Pourcentage de modules de formation proposés par Lire et Écrire selon l'horaire hebdomadaire

Figure 12 : Répartition des modules de formation proposés par Lire et Écrire selon l'horaire hebdomadaire - 2012



En 2012, la majorité des modules de formation proposés durent moins de 9 heures par semaine.

À la lecture des figures 11 et 12, un paradoxe peut apparaître. Les modules de formation à volume horaire hebdomadaire réduit représentent proportionnellement la plus grande partie des formations organisées alors que la majorité des apprenants suivent des formations de 9 à 12 heures par semaine. Les modules de formation à volume horaire hebdomadaire réduit sont souvent organisés dans des lieux décentralisés ou en zones rurales (dans un objectif de proximité) où il est parfois très difficile de rassembler un nombre important de personnes autour d'un même projet de formation. Par contre, les modules de 9 à 12 heures ou plus, concernant essentiellement un public demandeur d'emploi, sont davantage organisés en zones urbaines et périurbaines et ne rencontrent pas de difficulté pour constituer des groupes de formation de 12 à 15 apprenants.

5. Organisation de Lire et Écrire en Wallonie

Équipe de Lire et Écrire en Wallonie²²

En 2012, Lire et Écrire en Wallonie a mené son plan d'actions avec une équipe de dix travailleurs dont deux travailleurs arrivés dans le courant de l'année.

Les nouveaux travailleurs sont :

- Maryline Feron, aide comptable administrative (½ ETP), dans le cadre de la prise en charge par Lire et Écrire en Wallonie des comptabilités de trois Régionales (Hainaut occidental, Centre Mons Borinage et Charleroi sud Hainaut).
- et Anne Mauhin, conseillère juridique (½ ETP).

Depuis fin 2011, le travail de l'équipe s'organise autour de trois pôles :

- Pôle administratif et financier
- Pôle recherche et développement
- Pôle coordination des actions

De plus, Lire et Écrire en Wallonie coordonne des missions pour compte de tous ; missions portées avec un mandat Lire et Écrire en Wallonie, par plusieurs travailleurs de Régionales pour le compte du collectif.

Ce modèle de mission pour compte de tous a été mis en place au second semestre 2011, afin de piloter la mise en œuvre de trois des quatre objectifs définis par la convention Région wallonne Alpha 2011-2013²³.

Ainsi, dans la continuité de 2011, trois missions ont été pilotées par des travailleurs de Régionales pour le compte de tous en 2012 :

- coordination des actions de sensibilisation et développement partenarial, pilotée conjointement par les Régionales de Lire et Écrire Hainaut occidental et Lire et Écrire Verviers ;
- coordination des actions d'accueil, orientation et émergence de la demande, pilotée conjointement par les

Régionales de Lire et Écrire Luxembourg et Lire Écrire Hainaut occidental ;

- coordination de l'action alpha travailleurs dans sa dimension de collaboration avec des fonds sectoriels, pilotée conjointement par la Régionale de Lire et Écrire Namur et la Régionale de Liège-Huy-Waremme sur les aspects de contacts politiques et stratégiques avec les organisations syndicales et les fonds sectoriels.

Le tableau 1 ci-après présente les modalités d'opérationnalisation des trois missions en 2012, telles que validées par le CA Lire et Écrire en Wallonie du 23/02/2012.

Tableau 1 : Modalités d'organisation des missions pour compte de tous en 2012

	Coordination sensibilisation	Coordination accueil, orientation, émergence de la demande	Coordination alpha travailleurs - fonds sectoriels
Coordination	2 pilotes : Lire et Écrire Verviers Lire et Écrire Hainaut occidental	2 pilotes : Lire et Écrire Hainaut occidental Lire et Écrire Luxembourg	1 pilote : Lire et Écrire Namur
Durée du mandat	Convention RW Alpha 2011-2013 = jusqu'au 31/03/2014.		
Temps de travail	2 x 1/2 ETP	2 x 1/5 ETP	1/5 ETP
Accompagnement	Comité d'accompagnement avec directions Lire et Écrire Verviers et Lire et Écrire en Wallonie	Comité d'accompagnement avec directions Lire et Écrire Hainaut Occidental et Lire et Écrire en Wallonie	Comité d'accompagnement avec directions Lire et Écrire Namur, Liège-Huy-Waremme, et Lire et Écrire en Wallonie
Moyens d'action avec les Régionales	1 GT	1 GT	Pas de GT
Moyens financiers	Les Régionales via la moulinette		

Actions au sein du mouvement Lire et Écrire

Au niveau de la coordination communautaire

La coordination wallonne participe aux diverses instances de Lire et Écrire Communauté française.

Conseil d'administration et assemblée générale

Au cours de l'année 2012, il y a eu 8 conseils d'administration et une assemblée générale. Hormis les points de gestion de l'association, les principaux thèmes abordés lors de ces réunions ont été :

- l'engagement d'une nouvelle direction ;

²² Voir «Annexe 4 : Organigramme de Lire et Écrire en Wallonie au 31/12/2012», page 42.

²³ Ce modèle de mission a été mis en place, à la fois pour faire face au manque de ressources humaines à Lire et Écrire en Wallonie (décision du CA Lire et Écrire en Wallonie du 26 juin 2011 de ne pas procéder à des engagements complémentaires), et aussi par volonté de s'appuyer sur l'expertise des Régionales (de travailleurs des Régionales).

- les objectifs, priorités et plan d'actions pour 2012 ;
- l'état des lieux et consolidation du mouvement Lire et Écrire ;
- la politique d'accueil des primo-arrivants et le projet de parcours d'accueil – positionnement de Lire et Écrire ;
- les campagnes de sensibilisation (journée internationale de l'alphabétisation et formation d'agents-relais Onem et ONE) ;
- la répartition des moyens dédiés à la formation dans le cadre du dossier du Fonds européen d'intégration ;
- la programmation des formations : formation du personnel, Made In, Université de Printemps ;
- le choix du réviseur pour les exercices comptables 2012-2013-2014.

Lire et Écrire Communauté française, en étroite collaboration avec Lire et Écrire en Wallonie et Lire et Écrire Bruxelles, et en particulier les présidents et coprésidents des trois coordinations ont, au cours de l'année 2012, mené un travail important de réflexion en vue de redéfinir le cadre de référence de l'action de Lire et Écrire. Sur base d'un travail de consultations des différentes entités de Lire et Écrire, des modifications sont ainsi apportées à l'organigramme « fonctionnel » de Lire et Écrire qui devrait permettre à la fois de mieux rencontrer les spécificités bruxelloises et wallonnes tout en renforçant l'unité du mouvement. Celle-ci repose désormais sur un fonctionnement en trépied constitué des coordinations wallonne et bruxelloise, porteuses de spécificités régionales et de la coordination communautaire, porteuse de la transversalité du mouvement.

Collège des directions

Lors de l'année 2012, il y a eu 9 réunions du collège des directions réunissant les directions issues des Lire et Écrire Régions wallonne et bruxelloise et de la Communauté française.

Le collège des directions a notamment travaillé sur :

- la politique d'accueil des primo arrivants ;
- le projet FEI – Vivre en Belgique ;
- la place du livre en alphabétisation ;
- le décret Éducation permanente : conventions avec les Régionales, enjeux et objectifs du contrat programme 2012 -2016 ;
- la préparation de la journée internationale de l'alphabétisation du 8 septembre 2012 ;
- l'évaluation de la campagne *les relais pour l'alpha* auprès des agents de l'Onem et de l'ONE ;
- le projet de site internet Lire et Écrire ;

- Euralpha : présentation des publications et des conclusions de la conférence finale de septembre 2012.

En 2011, il avait été décidé en cours d'année que les réunions « unités techniques d'exploitation » (UTE) seraient intégrées au sein du Collège des directions. Dans ce cadre, les points suivants ont été abordés en 2012 :

- les élections sociales / la concertation sociale ;
- l'adaptation du règlement de travail, les informations sur les nouvelles mesures prises par le gouvernement en matière de législations sociales, les élections sociales... ;
- le cadre de l'évaluation du personnel ;
- la formation du personnel : évaluation des Made In, plan d'actions Axe 2 formations des acteurs associatifs... ;
- le plan pour l'emploi des travailleurs âgés.

Les groupes de travail communautaires

Le groupe de travail Site internet

Ce groupe de travail a été créé en 2011 pour réfléchir au projet de reconstruction du site internet de Lire et Écrire. Il est animé par le chargé de mission « site internet » et de la direction de Lire et Écrire Communauté française. Participent à ce groupe de travail, en plus de travailleurs d'autres entités de Lire et Écrire, deux travailleurs de la coordination wallonne. En 2012, lors des trois réunions, le public cible, l'organisation du contenu, l'ergonomie générale et le contenu global du site ont été déterminés afin d'avancer dans ce projet de rénovation du site internet Lire et Écrire.

Au niveau de la coordination wallonne

Conseil d'administration et assemblée générale

Le conseil d'administration de Lire et Écrire en Wallonie se compose des huit Régionales de Lire et Écrire représentées par deux mandataires, de représentants des deux mouvements ouvriers fondateurs et de la direction de Lire et Écrire en Wallonie. Pour rappel, chacune des directions régionales est invitée à participer au conseil d'administration afin d'assurer le lien entre les orientations politiques et stratégiques du mouvement et l'activité de sa Régionale.

En 2012, il y a eu douze conseils d'administration. Les principaux thèmes de fond abordés lors de ces réunions hormis les thèmes de gestion courante ont été :

Thèmes traitant de la mission politique :

- les publics de Lire et Écrire et l'accès à la formation alpha pour tous ;

- l'évaluation des plans de cohésion sociale et les perspectives de collaboration avec la DiCS ;
- le suivi de la révision du décret EFT/OISP et des négociations politiques en lien avec nos mandats Interfédé ;
- le financement OISP 2013 ;
- la détermination des enjeux et objectifs de travail de la sensibilisation au niveau wallon (notamment dans le cadre d'un CA thématique consacré à la question, et élargi aux agents et responsables de la sensibilisation des huit Régionales) ;
- le suivi du rapport d'évaluation des politiques d'alpha en Fédération Wallonie-Bruxelles réalisé par le Girsef ;
- la position de Lire et Écrire en Wallonie sur les orientations à défendre auprès des politiques en matière de politique d'alpha en Wallonie, la concertation avec CAIPS, le parcours d'intégration pour les primo-arrivants ;
- le suivi des réflexions et discussions sur le « décret Bassins de vie », « décret cadre alpha » ; notamment en perspectives des élections régionales de juin 2014 ;
- le suivi de la convention RW Alpha 2011-2013.

Thèmes traitant de la mission de services aux Régionales et de la coordination des actions :

- la répartition des moyens coordonnés et communs entre les Régionales ;
- l'évaluation des missions pour compte de tous liées à la convention Région wallonne Alpha 2011-2013 ;
- la synthèse des positionnements des Régionales en matières d'actions alpha travailleurs ;
- la mission de contrôle externe : proposition d'un cadre d'actions pour la mission et mise en œuvre ; analyse du coût et choix du prestataire ;
- les possibilités de mutualisation des services informatiques ;
- la base de données (BDD) stagiaires commune : sélection du prestataire pour la gestion et le développement de la BDD, sur base de l'analyse des offres reçues.

Il y a eu deux assemblées générales en 2012 : une assemblée générale ordinaire qui suit la clôture des comptes et la présentation du rapport d'activités en juin, et une assemblée générale extraordinaire portant sur la nomination du commissaire-réviseur en novembre.

Bureau

Le Bureau de Lire et Écrire en Wallonie s'est réuni 7 fois durant l'année 2012. Le Bureau traite des matières déléguées par le CA et portant sur la gestion du personnel de la coordination wallonne, le suivi de la mission politique, le

mandat de représentation au CA Lire et Écrire Communauté française et le fonctionnement des entités Lire et Écrire au niveau wallon.

Conseil des directions wallonnes

Depuis 2011, les réunions bimensuelles des directeurs wallons ont pris la forme d'un conseil des directions wallonnes (CDW), présidé par la direction de Lire et Écrire en Wallonie. Les directions se rassemblent avec un mandat pour opérationnaliser les décisions du conseil d'administration, pour préparer les questions administratives et financières à traiter en conseil d'administration, pour échanger et discuter des avancées des projets communs en cours, pour opérationnaliser le plan d'actions de Lire et Écrire en Wallonie.

Ce conseil s'est réuni 18 fois en 2012, dont 3 fois dans le cadre d'un CDW thématiques (consacrés à une thématique particulière, décidée par l'ensemble des directions).

Les principaux points qui ont été traités en CDW au cours de l'année relèvent des matières suivantes :

- la convention Région wallonne Alpha 2011-2013 : état de la situation et enjeux de la convention, analyse transversale des tableaux de bord, préparation des comités d'accompagnement ;
- l'évaluation des plans de cohésion sociale (PCS) : conclusions du rapport d'évaluation des PCS de Lire et Écrire et suivi du travail mené en GT ;
- l'évaluation des politiques d'alpha en Fédération Wallonie Bruxelles : appropriation des résultats de l'évaluation réalisée par le Girsef ;
- les politiques d'alphabetisation en Wallonie : questionnement sur les bassins de vie ;
- le décret Accompagnement Individualisé des demandeurs d'emploi : relevé des retombées/plan d'actions Forem-Stagiaires Lire et Écrire ;
- le suivi du projet et des négociations sur le décret « CISP » (ex décret EFT/OISP). Montant APE 2010 – Introduction de recours : argumentaire sur les éléments communs ;
- la concertation des opérateurs alpha en Wallonie dans le cadre de l'élaboration d'un cahier de revendications en vue des élections régionales de 2014 ;
- l'évaluation des missions pour compte de tous portant sur la concrétisation de 3 des objectifs de la convention Région wallonne Alpha 2011-2013 ;
- la présentation et discussion autour des rapports d'activités liés aux subventions RW ;
- la mise en place et le développement de la base de données commune stagiaires ;
- la formation des travailleurs de Lire et Écrire aux enjeux sociopolitiques ;

- la formation au logiciel BOB pour les Régionales ;
- l'opérationnalisation de la répartition des moyens financiers communs et coordonnés via la moulinette.

En outre, les 3 CDW thématiques ont porté sur :

- les orientations stratégiques liées aux actions alpha travailleurs dans le cadre de la convention RW Alpha 2011-2013 ;
- les publics de l'alphabétisation en lien avec leur statut socioprofessionnel et les questions liées aux modes de financement ;
- le projet de décret portant sur le parcours d'accueil des primo-arrivants.

En 2012, une mise au vert du CDW a été organisée, pilotée par un intervenant externe.

Les groupes de travail pilotés par Lire et Écrire en Wallonie

Le GT Objectif 1/Sensibilisation

Dans la perspective d'atteindre les objectifs opérationnels de la convention Région wallonne Alpha 2011-2013, relatifs aux actions de sensibilisation et de développement partenarial dans un objectif de prise en compte des personnes en situation d'illettrisme, la mission pour compte de tous « Objectif 1/Sensibilisation » a notamment pour finalité de soutenir les Régionales dans le développement de leur plan d'actions de sensibilisation, et dans l'appropriation du cadre des sources de financement.

Dans ce cadre, le groupe de travail Objectif 1/sensibilisation, piloté par les deux pilotes de la mission pour compte de tous de coordination de la sensibilisation, au nom de Lire et Écrire en Wallonie, a pour mandat de faire :

- des échanges d'informations et de pratiques
- un suivi du tableau de bord des objectifs opérationnels de la convention ;
- un suivi des décisions du CA Lire et Écrire en Wallonie, CDW et comité d'accompagnement de la mission pour compte de tous « Coordination de la sensibilisation ».

Le GT s'est réuni à 7 reprises en 2012, en menant en parallèle :

- une réflexion sur les actions de sensibilisation et de développement partenarial au niveau wallon, notamment sur base de l'enquête partenaires réalisée début 2011 auprès des organismes partenaires des huit Régionales²⁴ ;
- et un travail d'appropriation des outils liés à la conven-

tion Région wallonne Alpha 2011-2013 (rapport d'activités et tableaux de bord) et un accompagnement des Régionales dans la récolte des données pour compléter les tableaux de bord.

Le GT PCS

Une évaluation de l'ensemble du Plan de cohésion sociale aux niveaux local et régional a été réalisée en 2012, sous le pilotage de la DiCS, en collaboration avec l'ensemble des communes impliquées dans le dispositif, ainsi que l'ensemble des partenaires et bénéficiaires des différentes actions mises en œuvre dans le cadre du PCS.

Parallèlement, Lire et Écrire a décidé de mener sa propre évaluation du dispositif des PCS selon son point de vue particulier en tant que mouvement d'alphabétisation, et donc en se penchant spécifiquement sur les actions que ses Régionales ont menées dans ce cadre, depuis 2009.

Un groupe de travail rassemblant des représentants des huit Régionales a été constitué à cette fin, en octobre 2011, pour définir les objectifs, la méthodologie et les questions de l'évaluation prévue.

L'objectif défini était double :

- d'une part, mener une réflexion interne sur nos pratiques dans le cadre des PCS, afin d'identifier les préoccupations communes que nous voulons rencontrer ainsi que les moyens d'améliorer nos modes d'actions dans ce contexte ;
- d'autre part, formuler et adresser à la DiCS une série de recommandations par rapport au dispositif PCS, pour une amélioration du dispositif, particulièrement concernant la dimension alpha.

Le GT a développé un canevas d'évaluation que chaque Régionale a complété sur base de son expérience spécifique. Ces évaluations individuelles ont permis de réaliser un état des lieux de l'ensemble des actions développées par les Régionales dans le cadre des PCS et d'analyser les différents modes d'actions mis en œuvre ainsi que les paramètres du PCS qui freinent ou favorisent le développement de ces modes d'action. Enfin, une analyse transversale des évaluations individuelles a été réalisée et a permis d'en consolider les résultats dans un rapport d'évaluation. Les conclusions et recommandations de ce rapport ont été débattues et finalisées dans le cadre du groupe de travail, pour ensuite être avalisées au niveau du conseil d'administration wallon de Lire et Écrire, et adressées à la DiCS, dans la perspective de la prochaine programmation du dispositif.

Le GT Objectif 2/Accueil, orientation et émergence de la demande

Ce GT a été mis sur pied, en lien avec l'objectif 2 de la convention Région wallonne Alpha 2011-2013, dans le but d'harmoniser les pratiques liées à l'accueil, l'orientation et l'émergence de la demande, au niveau des différentes Régionales wallonnes, en vue d'une meilleure analyse et

²⁴ 1018 organismes partenaires ont été contactés dont 300 ont répondu à l'enquête qui visait à identifier les connaissances et perceptions qu'ils ont de l'illettrisme et de l'alphabétisation.

compréhension des publics, et des besoins en alpha.

En février 2012, le CA Lire et Écrire en Wallonie a approuvé la décision d'augmenter le temps de travail alloué à la mission pour compte de tous en lien avec l'objectif 2 de la convention RW Alpha, et corollairement d'élargir le mandat du GT à la question de la dynamique motivationnelle et à l'évaluation des effets de formation. Ainsi, en 2012, le GT a défini un plan d'actions articulé autour de 3 axes de travail :

- le tableau de bord (valoriser les réalités de terrain, soutenir les Régionales dans la récolte des données...);
- le test de positionnement (réflexion sur l'utilisation des données, assurer la récolte de données fiables et comparables...);
- la dynamique motivationnelle (motivations des personnes en demande de formation, lien entre motivation et apprentissage...).

Dans ce cadre, en parallèle du travail de définition du plan d'actions, le GT a révisé les indicateurs du tableau de bord afin de les rendre plus congruents avec la pratique de terrain. Au-delà du tableau de bord, ce travail de révision des indicateurs a permis de développer un langage commun, et a abouti à la visibilisation, à travers un tableau synoptique, des différentes étapes du travail d'accueil, d'orientation et d'émergence de la demande effectué par les Régionales de Lire et Écrire.

Le GT a également exploité des données issues du test de positionnement afin de réfléchir à l'utilisation des outils dans une perspective d'harmonisation des pratiques.

Le groupe de travail s'est réuni 4 fois en 2012, et a été animé par les deux pilotes de la mission pour compte de tous au nom de Lire et Écrire en Wallonie, avec l'appui d'un membre de l'équipe de la coordination wallonne.

Le GT coordination des missions pour compte de tous

Ce GT a été créé en 2012 en tant que lieu d'échanges entre les trois missions pour compte de tous liées à la convention RW Alpha 2011-2013.

Le GT permet un transfert/communication des travaux réalisés par chaque mission, et un travail en concertation des différentes missions. Également espace de réflexion sur le fonctionnement même des missions, le GT permet d'échanger et de penser l'opérationnalisation de chacune des missions ; c'est à la fois un lieu de soutien entre pairs et un lieu de préparation de l'évaluation des missions pour compte de tous.

Le groupe de travail s'est réuni 3 fois en 2012, afin de définir ensemble un cadre commun, et en préparation de l'évaluation annuelle des missions pour compte de tous.

Le GT Base de données commune

Le GT Base de données est composé de membres des huit Régionales wallonnes ainsi que des membres de la coordination wallonne et s'est réuni à deux reprises en 2012. L'outil base de donnée (BDD), pour rappel, est un outil commun, d'une part, de gestion des stagiaires et des formations pour chacune des Régionales, permettant également une récolte des informations quantitatives auprès des Régionales par Lire et Écrire en Wallonie et, d'autre part, un outil d'analyse pour une vision prospective de l'offre de formation de chaque Régionale. Le mandat du groupe de travail consiste à :

- présenter et informer les Régionales quant au développement et à l'avancement de la base de données en ligne ;
- former les membres des Régionales à l'utilisation de la BDD et développer de bonnes pratiques au niveau de cette utilisation ;
- répondre aux interrogations des Régionales quant à l'implémentation de ce nouvel outil dans leur Régionale ;
- évaluer le fonctionnement de la base de données ;
- proposer divers développements de la base de données.

Par ailleurs, au cours de l'année 2012, trois demi-journées de formation à l'utilisation et l'exploitation de la base de données ont été mises en place. Celles-ci ont permis aux participants d'approfondir leur connaissance de l'utilisation de la base de données.

Le GT administratif et financier

Le groupe de travail administratif et financier regroupe les responsables administratifs et financiers des Régionales wallonnes, de la coordination wallonne, de Lire et Écrire Communauté française et de Lire et Écrire Bruxelles. Ce GT, piloté par la coordination wallonne, a travaillé sur la cohérence et l'harmonisation des pratiques administratives et financières au sein du mouvement Lire et Écrire afin de garantir les obligations administratives et financières mutuelles en fonction de l'évolution des contextes, du cadre administratif et financier en articulation avec les lignes directrices et les contraintes des pouvoirs publics.

Le GT administratif et financier s'est réuni deux fois en 2012 et a abordé les principaux thèmes suivants :

- Présentation du nouveau logiciel comptable et des différents modules (analytique, gestion des immobilisés, Bob OLE ...).
- Présentation du logiciel « 3P », outil permettant l'encodage de marchés publics dans le respect de la législation.
- Pré justification 2012 (effectuer une pré justification au début du dernier trimestre de l'année afin d'anticiper les éventuels problèmes). Il s'agit sur base de la réalité des huit premiers mois de l'année, de réaliser une extrapola-

tion sur douze mois pour avoir une vue d'ensemble des dépenses engagées par rapport aux actions menées et de réaliser les ajustements nécessaires.

- Présentation des nouvelles règles d'évaluation et de la note technique relative à la provision pécule de vacances. Présentation de l'outil de calcul.

Notons également que nous avons organisé tout au long de l'année des formations spécifiques collectives et individuelles pour permettre aux personnes en charge de la gestion comptable de s'approprier et de se familiariser rapidement avec le nouveau logiciel.

6. Perspectives 2013

A la lecture du rapport d'activités 2012, on devine aisément que les nombreux enjeux d'ordre politique qui y sont développés, seront plus que jamais à l'agenda de l'année 2013. En particulier, Lire et Écrire Wallonie poursuivra ses réflexions et démarches pour la mise en place d'un cadre législatif en Région wallonne qui, d'une part, permette une reconnaissance de l'action d'alphabétisation dans toute sa diversité, ainsi que dans sa transversalité et, d'autre part, facilite une articulation concertée et coordonnée entre les différentes politiques à partir desquelles il est actuellement possible de mener des actions de prise en compte des personnes en situation d'illettrisme, y compris les actions de formation. En plaidant pour le maintien d'un faisceau de politiques d'alphabétisation, Lire et Écrire Wallonie veut éviter les dangers d'une politique qui serait uniquement axée sur les personnes illettrées, telle qu'un décret alpha. Une telle politique accentuerait les risques de stigmatisation de ces personnes, de leur exclusion des autres politiques et d'une mise en œuvre d'une politique gestionnaire de l'alphabétisation.

Même si la réflexion est déjà amorcée autour de ce dispositif législatif, il ne verra certes pas le jour d'ici la fin de la législature en cours. Nous travaillerons donc parallèlement en 2013 à la reconduction de notre convention Région wallonne Alpha pour les années 2014-2016. Rappelons qu'au niveau du territoire wallon, un enjeu essentiel est de tendre vers un équilibre de l'offre de formation pour les publics en insertion socioprofessionnelle et les publics en réaffiliation sociale. Nous devons ainsi toujours constater que plus de 90% des moyens pour l'alphabétisation proviennent aujourd'hui de la politique de la formation professionnelle, engendrant de facto l'exclusion d'un pan important du public en situation d'illettrisme qui ne remplit pas les conditions d'éligibilité liées à l'insertion socioprofessionnelle permettant d'accéder à la formation en alphabétisation, à savoir les publics en réaffiliation sociale et les travailleurs.

En vue d'identifier et analyser les besoins en alphabétisation, existe la volonté au sein du gouvernement wallon de mener une enquête qui permettrait d'approfondir les compétences en lecture et écriture de certains publics cibles de la population comme les jeunes chômeurs ou les travailleurs. Lire et Écrire Wallonie participera activement en 2013 à la préparation de cette enquête, en veillant à ce qu'elle ne soit pas utilisée dans la perspective de « détecter » les personnes en situation d'illettrisme en vue de les amener à entrer en formation. Lire et Écrire refuse le principe de la détection des personnes, et prône le principe de la rencontre et de l'émergence de la demande. S'il y a quelque chose à détecter et à comprendre, c'est le phénomène de

l'illettrisme. Notre attention sera toute particulière à ce sujet.

Dans la même logique, nous nous investirons aussi au sein du comité de pilotage de la Conférence interministérielle pour concrétiser la collecte de données sur l'offre de formation en alpha et ainsi disposer d'informations objectives pour orienter les décisions et les travaux au niveau des instances politiques qu'elles soient régionales ou locales. Dans ce cadre, c'est la protection de la vie privée des personnes et l'interprétation adéquate des données qui fera l'objet de toute notre attention.

2013 sera également l'année de tous les défis autour de quatre dispositifs législatifs dont les travaux ont déjà été entamés fin 2012. Tout d'abord, un projet de décret pour un parcours d'accueil des primo arrivants a été approuvé en 1^{ère} lecture et sera probablement finalisé courant de l'année 2013. Lire et Écrire restera très attentif à l'évolution de ce projet de décret qui risque d'avoir un impact sur l'offre de formation en alphabétisation, le public accueilli en formation, voire les orientations pédagogiques.

Ensuite, un accord de coopération relatif aux bassins de vie est en cours de discussion. Il s'agit certainement d'une avancée pour le développement territorial et, plus particulièrement, pour la coordination de l'action d'alphabétisation au niveau sous-régional. Mais, cet accord limite son champ d'action aux politiques liées à l'insertion socioprofessionnelle et exclut a priori la transversalité de l'alphabétisation. Il s'inscrit dans un courant fort présent aujourd'hui au sein de nos politiques publiques qui, face à la crise économique, investissent massivement le champ de l'emploi et en oublient les politiques sociales de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion, ainsi que les politiques culturelles.

Par ailleurs, la Direction départementale de la cohésion sociale présentera en 2013 les résultats de l'évaluation des Plans de cohésion sociale mis en œuvre de 2009 à 2013 et les perspectives du nouvel appel à projets PCS pour les années 2014-2019. À nouveau, Lire et Écrire Wallonie sera attentif à défendre la transversalité de l'alphabétisation dans le cadre des quatre axes d'action des PCS, et le développement d'une offre d'alphabétisation dans une finalité de cohésion sociale qui permettrait de rééquilibrer un tant soit peu l'offre actuelle qui, pour rappel, s'inscrit largement dans l'insertion socioprofessionnelle.

Enfin, le secteur des EFT/OISP est en train de connaître une réforme importante du décret qui organise son action

puisque le Ministre de la Formation professionnelle a décidé d'en modifier fondamentalement les termes. Lire et Écrire avec ses partenaires de l'Interfédé sera extrêmement vigilant à ce que ce décret ne dénature pas les missions des centres de formation ni leur projet pédagogique. Fin 2012, il était toutefois permis d'être pessimiste au vu des propositions mises sur la table par le gouvernement wallon. Celles-ci s'inscrivent en droite ligne dans le paradigme de l'Etat social actif, dans sa vision dite conservatrice où la responsabilité de l'individu est seule mise en avant, en gommant toute notion de responsabilité sociale et collective.

Les questions politiques énoncées ci-dessus prendront toute leur ampleur dans la perspective des élections régionales (et fédérales) de 2014. En 2013, débiteront les premiers travaux autour du cahier de revendications du secteur de l'alphabétisation. Lire et Écrire Wallonie s'impliquera dans la rédaction de la partie wallonne de ce cahier de revendications ainsi que dans la partie introductive du cahier.

À côté de cette mission politique, Lire et Écrire poursuivra aussi sa mission de services aux huit Régionales wallonnes que ce soit dans les matières administratives, financières et juridiques ou dans la réalisation des projets dans leurs aspects méthodologiques ou opérationnels. De façon plus spécifique, en 2013, Lire et Écrire Wallonie travaillera à l'optimisation de sa base de données apprenants, à l'accompagnement des Régionales dans l'appropriation des enjeux sociopolitiques, au soutien des équipes dans la complexité administrative et financière toujours plus pointue et à la réalisation d'études ou d'analyses qui permettent d'éclairer, guider ou questionner nos actions et pratiques.

Concluons en disant que toutes les actions de Lire et Écrire Wallonie qu'elles relèvent du champ politique, pédagogique, méthodologique ou du service aux Régionales, s'inscrivent toujours dans les finalités et valeurs de Lire et écrire en tant que mouvement d'éducation permanente qui vise le changement social et la participation active de tous.

Annexes

Annexe 1 : Publications de Lire et Écrire en Wallonie en 2012

Notes de positionnement

Projet de décret sur un parcours d'intégration pour les primo-arrivants en Wallonie – position de principe de Lire et Écrire en Wallonie, septembre 2012

Analyses et études

Anne Godenir, Aurélie Storme, « Prendre en compte les personnes en situation d'illettrisme dans un contexte d'évaluation d'une action politique auprès des publics bénéficiaires – le cas de l'évaluation des plans de cohésion sociale en Région wallonne », 2012

Dominique Rossi, Hanife Catalkaya, Anne Godenir, « En quoi les représentations de nos partenaires sur l'illettrisme et l'alphabétisation questionnent nos actions de sensibilisation en Région wallonne ? », 2012

Aurélie Storme, Sonja Mottin, Anne Godenir, « Les primo arrivants : qui sont-ils et quelle place ont-ils dans les politiques d'alphabétisation ? », 2012

Anne Godenir, « Impacts de l'alphabétisation sur la vie des personnes : les variations ne s'expliquent pas par le statut socioprofessionnel », 2012

Autres

Rapport d'évaluation des Plans de cohésion sociale et des actions menées dans ce cadre par Lire et Écrire en Région wallonne sur la période 2009-2011, 2012

Rapports d'activités

Rapport d'activités 2011 de Lire et Écrire en Wallonie

Rapport d'activités de Lire et Écrire concernant l'utilisation du Congé Éducation Payé sur l'année scolaire 2011 – 2012

Rapport d'activités 2011 de la convention RW Alpha 2011-2013

Annexe 2 : Bilan et comptes de résultat 2012

Bilan

Actif	2012	2011	Passif	2012	2011
Immobilisés	18.944	10.613	Fonds sociaux	157.764	125.549
Immobilisations corporelles et incorporelles	15.070	6.798	Réserve associative	78.858	36.727
Immobilisations financières	3.874	3.815	Bénéfice reporté	78.906	88.822
Actifs circulants	1.345.277	3.616.204	Provisions	124.328	42.981
Créances à un an au plus	1.058.641	3.471.075	Dettes	1.082.129	3.458.287
Valeurs disponibles	219.760	118.468	Dettes à plus d'un an	0	0
Comptes de régularisation	66.876	26.661	Dettes à un an au plus	1.080.966	3.457.032
TOTAL	1.364.221	3.626.817	Comptes de régularisation	1.163	1.255
			TOTAL	1.364.221	3.626.817

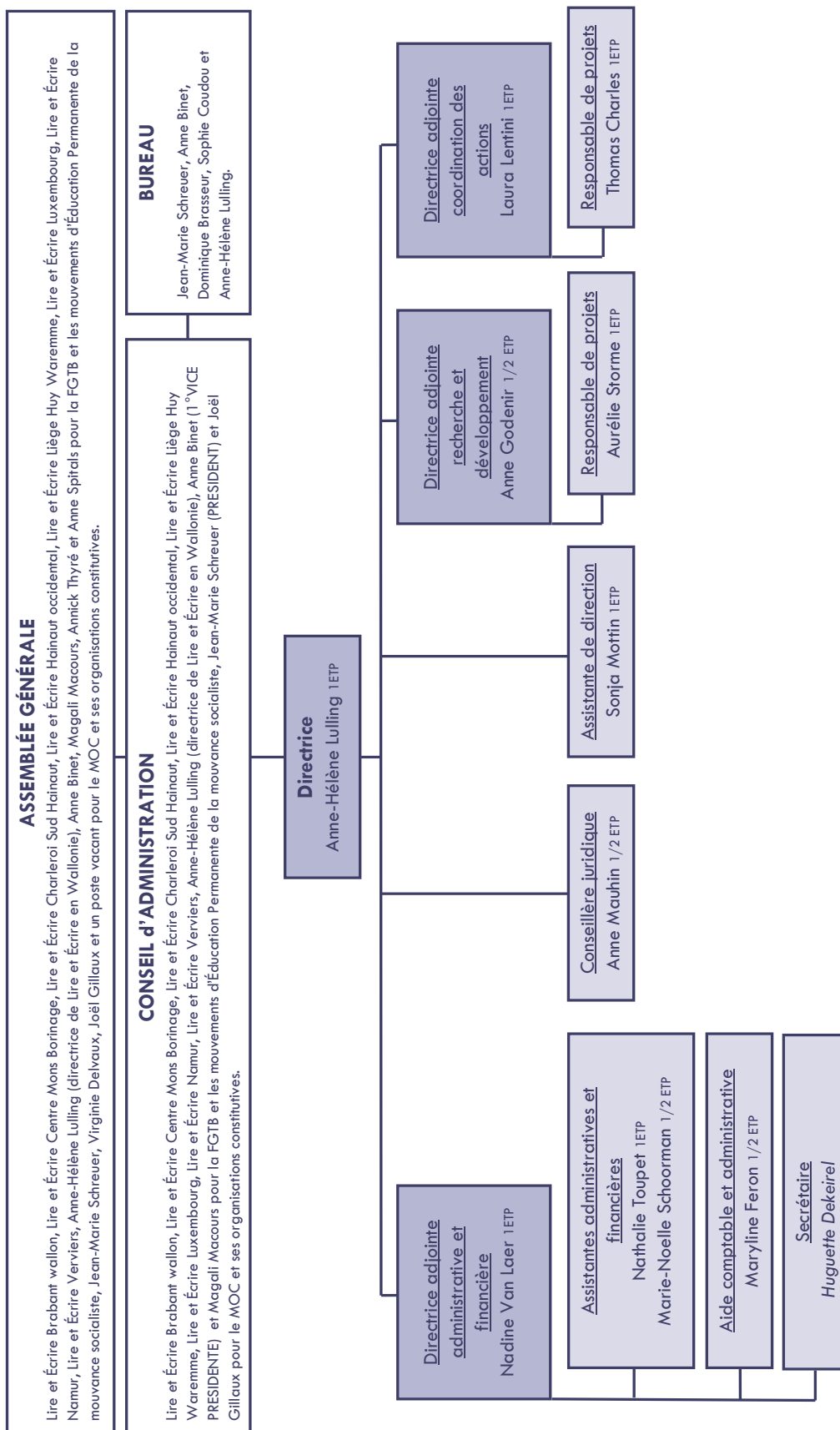
Comptes de résultat

Charges	2012	2011	Produits	2012	2011
Coût des ventes et des prestations	668.310	585.408	Ventes et prestations	651.859	627.434
Approvisionnements et marchandises	0	0	Chiffre d'affaires	7.771	7.592
Services et biens divers	141.750	188.088	Cotisations, dons, legs et sub- sides	601.862	615.115
Rémunérations, charges sociales et pension	433.615	375.151	Autres produits d'exploitation	42.226	4.727
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement ; sur immobilisations incorporelles et corporelles	10.682	6.988	Produits financiers	2.026	1.234
Provisions pour risques et charges	81.346	15.181	Produits exceptionnels	61.973	6.419
Autres charges d'exploitation	917	0	TOTAL	715.858	635.087
Charges financières	15.154	25.386			
Charges exceptionnelles	179	0			
Bénéfice de l'exercice	32.215	24.293			
TOTAL	715.858	635.087			

Annexe 3 : Liste des membres du conseil d'administration au 31/12/2012

	Prénom	Nom
Régionales wallonnes		
Lire et Écrire Brabant wallon	Claire	Lammerant
	Benoît	Blondeau
Lire et Écrire Centre Mons Borinage	Annick	Dieu
	Samuel	Thirion
Lire et Écrire Charleroi Sud Hainaut	Daniel	Piron
	Fabrice	Eeklaer
Lire et Écrire Hainaut occidental	Daniel	Hubermont
	Dominique	Brasseur
Lire et Écrire Liège Huy Waremme	Jean	Lemaire
	Vincent	Grignard
Lire et Écrire Luxembourg	Bernard	Kerger
	Joël	Thiry
Lire et Écrire Namur	Sophie	Coudou
	Brigitte	Jennes
Lire et Écrire Verviers	Michel	Bordignon
	Paul	Blanjean
Personnes physiques		
Prénom	Nom	Mouvements porteurs
Anne	Binet	MOS
Magali	Macours	
Jean-Marie	Schreuer	MOC
Joël	Gillaux	
Direction Lire et Écrire en Wallonie		
Anne-Hélène	Lulling	

Annexe 4 : Organigramme de Lire et Écrire en Wallonie au 31/12/2012



Annexe 5 : Statistiques du personnel des entités wallonnes de Lire et Écrire au 31/12/2012

Les graphiques reprennent une évolution sur les 5 dernières années (2008 à 2012)¹.

Nombre de travailleurs

Le nombre de travailleurs à Lire et Écrire dans les Régionales wallonnes et à Lire et Écrire en Wallonie en 2012 est de 179 travailleurs, soit 135,37 équivalents temps plein (ETP). À titre de comparaison, l'ensemble du mouvement Lire et Écrire rassemble 309 travailleurs soit 249,52 ETP.

Le graphique ci-dessous indique l'évolution du personnel en ETP dans chaque entité wallonne sur les 5 dernières années (soit de 2008 à 2012).

Figure 1 : Évolution des ETP dans les entités wallonnes

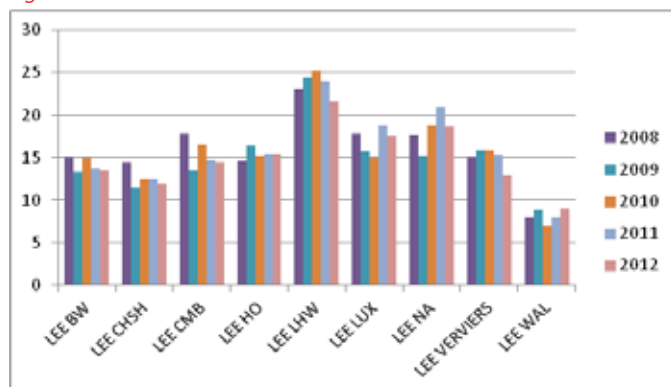
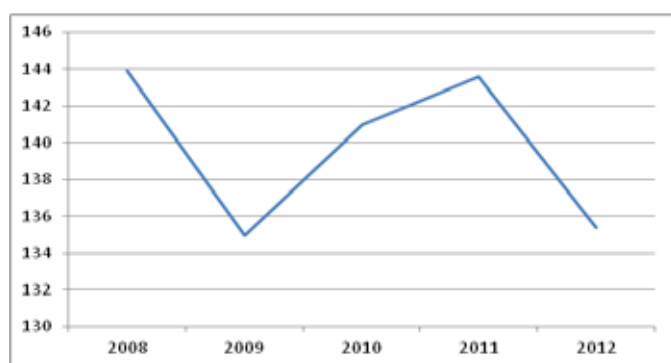


Figure 2 : Évolution globale des ETP de 2008 à 2012 sur le territoire wallon



Caractéristiques des travailleurs

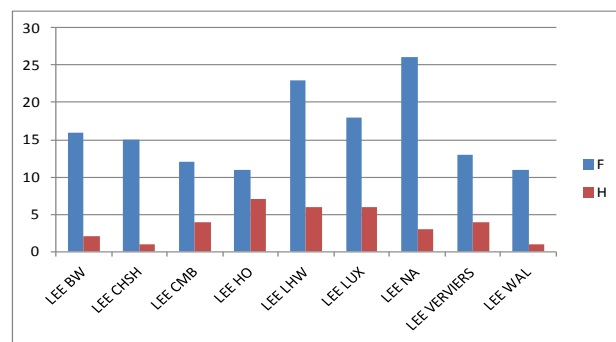
Genre

Nous pouvons constater une constante d'année en année pour la donnée relative à la proportion d'hommes et de femmes parmi les travailleurs de Lire et Écrire sur le territoire wallon. En 2012, cette proportion s'est peu modifiée :

¹ Les statistiques tiennent compte, pour 2012, d'une situation arrêtée au 02/01/2013. Les contrats à durée déterminée et de remplacement prenant fin au 31/12/2012 ne sont, dès lors, pas inclus – il s'agit de 6 travailleurs.

81% de femmes pour 19% d'hommes.

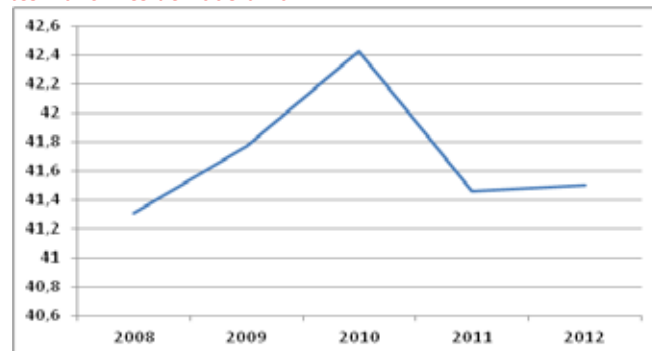
Figure 3 : Répartition du genre par entité wallonne en 2012



Âge

En 2012, l'âge moyen du personnel des entités Lire et Écrire sur le territoire wallon est de près de 41 ans. Depuis 2011, l'âge moyen est en légère diminution. La tendance se confirme en 2012.

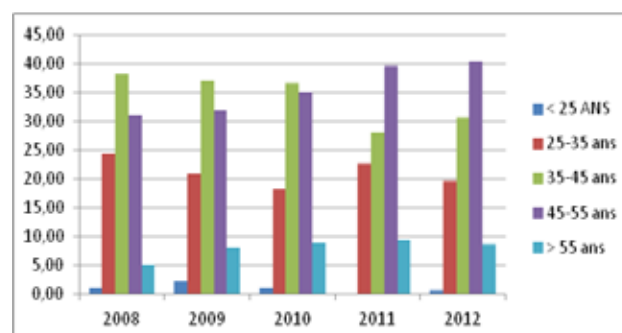
Figure 4 : Évolution de l'âge moyen des travailleurs des entités wallonnes de 2008 à 2012



Plus précisément, le graphique ci-après illustre l'évolution sur les 5 dernières années, en pourcentage et par tranche d'âge, des travailleurs sur la Wallonie.

Nous pouvons constater, en 2012, que les travailleurs âgés entre 45-55 ans représentent la part la plus importante (40%). La tranche d'âge 35-45 ans représente 30% des travailleurs. Cette tranche augmente par rapport à 2011 et confirme la tendance de diminution de l'âge moyen des travailleurs au sein de Lire et Écrire.

Figure 5 : Répartition par tranche d'âge

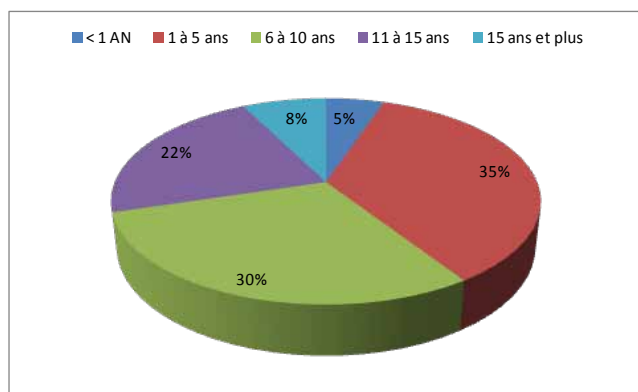


Ancienneté à Lire et Écrire

Le personnel arrivé depuis moins d'un an a diminué de 14% à 5% en 2012 et le nombre de travailleurs avec une ancienneté entre 1 et 5 ans a augmenté et représente la majorité du personnel (28% en 2011 et 35% en 2012).

L'ancienneté des travailleurs tend à augmenter.

Figure 6 : Ancienneté des travailleurs



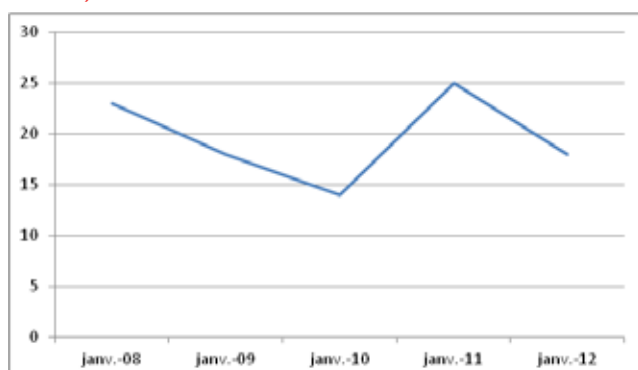
Types de contrat

La majorité du personnel en Wallonie est sous contrat à durée indéterminée (160 contrats soit 89,94%).

Ci-dessous, en comparant les années 2005 à 2012, on observe une diminution des contrats à durée déterminée pour l'année 2012 pour atteindre 19 contrats de ce type (25 en 2011).

Les contrats de remplacement sont inclus dans les contrats à durée déterminée (9 en 2012, qui se poursuivent en 2013).

Figure 7 : Évolution des contrats à durée déterminée (en nombre)

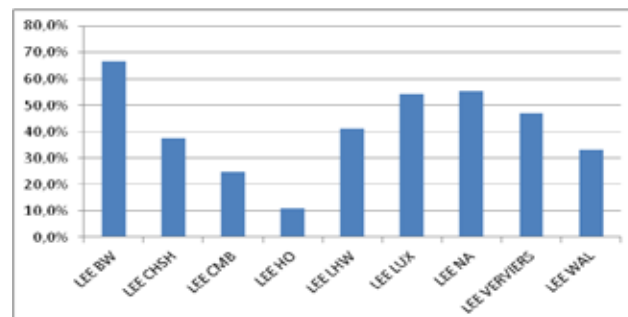


Le travail à temps partiel

Le graphique ci-dessous indique une variabilité assez forte du travail à temps partiel selon les Régionales. Lire et Écrire Brabant wallon enregistre un taux de près de 70% de ses travailleurs à temps partiel tandis que Lire et Écrire Hainaut occidental comprend 10% de son personnel avec un contrat à temps partiel. Derrière ces variations entre entités Lire et Écrire, se dessinent aussi des politiques diffé-

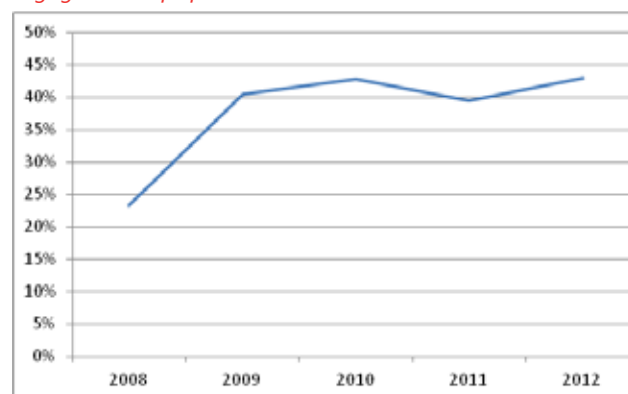
rentes en matière de gestion du temps partiel.

Figure 8 : Pourcentage de travailleurs à temps partiel par Régionale en 2012



L'évolution reprise au graphique 9 (ci-dessous) souligne, toutes entités wallonnes confondues, une progression à la hausse des travailleurs à temps partiel jusque 2010. Après une légère baisse en 2011, le nombre de travailleurs à temps partiel a, à nouveau, augmenté en 2012 pour se situer au même pourcentage qu'en 2010 (43%).

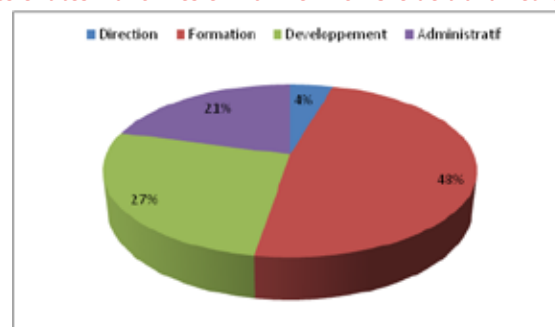
Figure 9 : Évolution de 2008 à 2012 des travailleurs wallons engagés à temps partiel



Fonction des travailleurs

Les travailleurs sont regroupés en quatre fonctions : direction, développement, formation et administrative et financière. Le graphique ci-après met en évidence l'importance relative de la fonction de formation qui représente près de la moitié des travailleurs à Lire et Écrire (48%) ; viennent ensuite les membres des équipes qui occupent une fonction en lien avec le développement de projets (27%). Les postes administratifs et financiers représentent, quant à eux, 20% des travailleurs, ce qui est une part non négligeable.

Figure 10 : Fonction des travailleurs regroupant l'ensemble des entités wallonnes en 2012 en nombre de travailleurs



Avec le soutien de



Avec le soutien du Fonds social européen
L'UE et les Autorités publiques investissent dans
notre avenir